

Conseil général de Val-de-Travers Le plan de regroupement des 7^e et 8^e années accepté à moitié

Lundi soir, le législatif de Val-de-Travers s'est penché sur une demande de crédit de 1'325'000 francs pour la rénovation du collège B8 et la création d'une nouvelle classe dans celui de Longereuse en vue de la réunification du demi-cycle 7/8 sur un seul site. En outre, il a fait ses adieux au conseiller communal Christophe Calame.

Un dossier « porté depuis longtemps » par l'exécutif, comme l'a rappelé le conseiller communal Christophe Calame, a principalement occupé le Conseil général de Val-de-Travers, lundi soir dernier à Couvet : la réunification des 7^e et 8^e années sur un seul site. Pour répondre à cette recommandation cantonale datant de 2013, le législatif avait validé en 2021 le projet de l'exécutif d'installer ce demi-cycle dans le bâtiment de l'ancien lycée à l'avenue Daniel-Jeanrichard à Fleurier. Or, la vente de celui-ci, en février 2023, a contraint le Conseil communal à remettre « l'ouvrage sur le métier ».

« Nombre de réflexions ont été menées et d'options étudiées », a indiqué le chef du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement (DPJE), ajoutant que celle retenue correspondait au « plus petit dénominateur commun ». Concrètement, la demande de crédit de 1'325'000 francs de l'exécutif correspondait à deux projets, la rénovation du bâtiment scolaire B8 à Fleurier, à hauteur de 740'000 francs, pour y installer 4 classes dans les combles, ainsi que 585'000 francs pour la création d'une salle de classe polyvalente à Longereuse afin d'y transférer la salle de couture occupant aujourd'hui cet espace du collège B8.

Amendement à gauche

Lors de leurs prises de parole, les groupes politiques ont tous reconnu la nécessité de rénover le collège B8, d'y adjoindre un ascenseur et de réunir le demi-cycle 7/8 sur ce site. « Une étape importante pour les élèves de notre école », a salué le PLR, Olivier Fahrni, tout en admettant être « plus perplexe » au sujet de Longereuse. Un même scepticisme parcourait les autres groupes quant au coût élevé pour une seule salle de classe, montant « disproportionné » pour l'UDC, Sylvia Schulé. De plus, la gauche déplorait la conception de cette classe, « lieu enterré », pour le popiste Philippe Vaucher, et « sans lumière directe », selon le socialiste Emil Margot, qui a demandé à l'exécutif de revenir avec une étude « plus complète » sur cette réalisation.

Ainsi, le Parti socialiste et le POP ont déposé un amendement afin que les deux projets fassent l'objet d'un vote distinct. Proposition à laquelle se joignaient les groupes UDC et PLR et qui n'était pas combattue par l'exécutif. Ce dernier, par la voix de Christophe Calame, a argué que l'emplacement de cette nouvelle salle avait été étudié avec le corps enseignant et la direction de l'école et que le coût était similaire aux analyses pour l'agrandissement du collège de Longereuse. Toutefois, le chef du DPJE se voulait constructif. « Le Conseil communal réfléchira à une autre solution selon le choix de votre autorité », a-t-il avancé.

Crédit pour Longereuse retoqué

L'amendement du PS et du POP fut accepté à l'unanimité et le vote sur cette demande de crédit scindée en deux. Le projet du collège B8 rencontra une large majorité de 30 oui contre un non. Alors que le

crédit pour la nouvelle classe polyvalente à Longereuse fut refusé par 20 avis contre, 5 oui et 6 absentions.

De ce fait, l'exécutif reviendra rapidement, peut-être même avant la fin de cette législature, avec un nouveau projet, afin de permettre à la rénovation du collège B8 d'aller de l'avant. Par ailleurs, lundi soir, le Conseil général a aussi validé, à une large majorité, un crédit supplémentaire pour un nouveau revêtement synthétique du terrain de football des Sugits à Fleurier et à l'unanimité le classement de la motion interpartis pour un plan climat communal.

Les adieux de Christophe Calame

La séance de lundi soir était aussi la dernière du conseiller communal Christophe Calame. « Tu n'as cessé de défendre chacun de tes dossiers », a salué le PLR, Florian Dreyer. L'UDC Christiane Barbey a souligné sa détermination et le socialiste Emil Margot, un engagement actif et prolifique pour les écoles et la jeunesse. « Tu as été une locomotive », a reconnu Philippe Vaucher pour le POP. Ému, le conseiller communal démissionnaire a avoué qu'il aurait aimé « couper les rubans » des grands projets qu'il a entrepris, mais que son futur emploi avait été « une opportunité à saisir ». Également, il a tenu à remercier ses collègues actuels et passés, et surtout « ses équipes » qui l'ont aidé depuis le début, en 2017. « Elles m'ont appris ma fonction », a-t-il conclu.

Gabriel Risold

QUEL EST LE MOT CACHÉ ?

IFETÉR

OBTENTION DU CFC OU DE L'AFP PAR L'ARTICLE 32

LE MOT À TROUVER : FIERTÉ

Validez vos compétences et valorisez votre expérience grâce à la certification

Obtenez une AFP ou un CFC par la voie de l'Article 32
► www.ne.ch/cpa

Service des formations postobligatoires et de l'orientation - SFPO

ne.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebd.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 14 mars 2024 N° 10

PAGE 2

4L TROPHY

9350 km parcourus, des frayeurs et 20 minutes d'embrouille.

PAGE 9

NOIRAIGUE

Rapide cortège pour les 150 ans de l'Association neuchâtoise de gymnastique.

PAGE 15

HOCKEY SUR GLACE

Touché, coulé pour le CP Fleurier du duo Nicolas Motreff et Yann Pellet !

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5, 6
Les emplois 6

Bonnes tables 7

Infos utiles 7

Chronique régionale 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9-11
Où sortir 12

QUATRIÈME CAHIER

Les sports 13

Carnet de missions 14

Chronique régionale 15

Affaires immobilières 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

Lien direct La lettre de deuil...

Ce matin, j'ai reçu une lettre. Elle m'a immédiatement tapé à l'œil car elle était enveloppée d'une chemise noire. De prime abord, cela lui donnait un petit style de carte de deuil. Charmant ! En la déshabillant, cette lettre m'a promptement saisi au corps par sa police soignée et sa couleur dorée. Un énorme « MERCI » y était stylisé sur la devanture. « Merci pour votre confiance », pouvais-je y lire très exactement. Pour une fois, ce n'était pas une facture. Ni une lettre intime, ni une lettre de félicitations pour mon travail ni même une lettre de deuil, vous l'aurez compris.

Il s'agissait d'une lettre de Postfinance me remerciant pour ma fidélité et m'offrant un set culinaire comme cadeau. Bon, mauvaise pioche, manger s'apparente pour moi à une contrainte, un peu comme les factures. Il n'empêche, derrière l'intérêt commercial de la démarche, j'ai trouvé cette idée très bien trouvée. Il est vrai que l'on s'habitue souvent aux choses, comme le fait de recevoir des lettres renvoyant uniquement à des formalités administratives. Et il est rare de surprendre en prenant soin de dire merci. Alors j'aimerais à mon tour prendre le temps de remercier ici les gens qui me font confiance. Sachez que votre confiance est écrite en lettres d'or en moi et ceci, je ne l'oublierai jamais jusqu'à ma mort. C'est à ce moment seulement que viendra l'heure de la lettre de deuil.

Le Lynx

Informations,
actualités,
sports,
manifestations

Suivez-nous

sur :



Courrier du
Val-de-Travers hebdo



#courriervdt

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO

4L Trophy

9350 kilomètres parcourus, des frayeurs et 20 minutes d'embrouille

Après 2 ans de préparatifs, le couple vallonnien a participé au 4L Trophy du 15 au 25 février entre Biarritz et Marrakech. Laura Robert et Julien Guinchard ont parcouru 9350 kilomètres à bord de leur Renault 4L et ont terminé dans le 1^{er} quart du classement sur plus de 1200 concurrents. Malgré un début de route chaotique et une grosse engueulade, la voiture a tenu bon et le couple également. Loin d'être dégoûté, le duo pourrait bien repartir à l'aventure en 2026.



Les plaisirs du désert marocain se vivent aussi bien en 4L que sur deux bosses.

« Un jour, nous étions en train de rouler dans le sable et Julien roulait un peu vite à mon goût. Le fond de la voiture tapait le sol et j'avais peur que notre 4L nous lâche alors j'ai poussé un gros coup de gueule », rapporte Laura. Bilan : 20 minutes de silence complet dans la Renault 4L ! Il faut dire qu'il y avait de la route à faire. Chaque jour, les 1200 équipages devaient se rendre d'un point A à un point B en roulant le moins de kilomètres possible. À l'arrivée, le gagnant était celui qui avait le moins de bornes au compteur.

Première casse après 70 km

« Nous aurions pu terminer dans le top 10 si nous n'avions pas eu autant de pénalités. » Le couple a notamment manqué un point de passage obligatoire, ce qui lui a valu 4 kilomètres de sanction. Et il a aussi



On a beau chercher mais il n'y a pas de sapin à l'horizon par ici.

oublié d'allumer les phares, ce qui a ajouté deux nouvelles bornes sur le décompte. Attendez, laissez-moi deviner, c'était la faute à Julien ? « Oui, effectivement, encore lui »,



1200 équipages ont pris part à l'édition 2024 du 4L Trophy.

rigole Laura. La bonne humeur du duo a été un atout précieux dans ce périple qui n'a parfois pas été de tout repos pour les nerfs. « Septante kilomètres à peine après le départ, nous avons entendu un claquement constant près des roues puis un bruit plus fort encore. »

Quand l'assistance n'assiste pas

Laura et Julien se sont donc arrêtés sur la bande d'arrêt d'urgence et

ils ont constaté que l'une des pinces de frein était complètement desserrée. « Par chance, la vis était encore bloquée à l'intérieur et nous n'avons eu qu'à donner un coup de tournevis. » Ils ont eu moins de chance quelques jours plus tard dans le désert où une mésaventure similaire est arrivée sur une autre pince de frein. « Cette fois, la vis n'était plus là alors nous avons fait appel à l'assistance. Mais elle n'avait pas de vis et elle n'a donc rien pu faire pour nous. C'est un peu dommage d'avoir une assistance impuissante face à ce genre de petits soucis mécaniques. Peut-être n'ont-ils pas assez d'équipes d'assistance par rapport au nombre de participants ? »

Un frontal près de l'Espagne

Heureusement, le duo a pu compter sur l'aide et la solidarité d'autres concurrents. Les uns pour fournir une vis (trop grande) et les autres pour prêter une scie pour couper cette vis. « Trouver une vis et une scie en plein désert a été un sacré challenge », rigolent-ils. Tout est bien qui finit bien finalement. Ce qui n'est pas forcément le cas des deux 4L qui se sont retrouvées sur le toit ni de celle qui a fait un frontal avec un SUV en descendant sur l'Espagne (sans blessure grave).

Les nuits, c'était bivouac, tente ou alors « libre ». « Pour nous, libre signifiait hôtel. Nous n'étions pas contre un peu de confort de temps en temps après avoir été secoués toute la journée dans la voiture. »

Direction le Bab el Raid 2026 ?

Le choix de l'hôtel résulte peut-être aussi de la nuit passée sous tente par 0 degré du côté de Boulaajoul ? Une fois que le Maroc a été atteint, 9 tonnes de dons médicaux, scolaires et sportifs ont été distribués à l'association Les Enfants du désert. Et le plus dur dans tout ça ? « Le retour au travail le lundi matin suivant notre retour, évidemment. Mais nous ne pouvons franchement pas nous plaindre car nous avons adoré cette aventure et spécialement rouler dans le sable. » C'est si vrai que le couple envisage déjà de repartir sillonner les dunes. « Probablement sur une expérience similaire, le Bab el Raid 2026 (auquel avaient participé les Vallonniers Joël Petitpierre et Gaëtan Pétremand en 2023). Cette fois, nous partirions avec une voiture plus puissante pour pouvoir attaquer un peu dans les dunes », prévoit Julien. « Oh non... », soupire Laura. On fait une « pause embrouille » de 20 minutes monsieur-dame ?



Un petit check à cette jeune fille et le duo vallonnien peut poursuivre sa route.

Kevin Vaucher

« The Old Oak » au cinéma Colisée à l'invitation de Bartim'habits

À l'occasion de la semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme, l'équipe de Bartim'habits a le plaisir de convier la population, vendredi 22 mars à 19 h 30, au cinéma Colisée à Couvet, pour la projection du film « The Old Oak », de Ken Loach (2023).

Cette année, le thème choisi par le Service de la cohésion multiculturelle est « Agir pour le respect de la dignité humaine et les droits humains » : le film est un plaidoyer pour une compassion et une solidarité à cœur ouvert envers des personnes venues d'une autre culture. Le film se passe dans une région du nord de l'Angleterre fortement touchée par le chômage et la pauvreté. La présence d'étrangers y est inhabituelle et inspire la méfiance. Une jeune Syrienne et le propriétaire du pub local unissent leurs forces pour réunir les deux communautés traumatisées.

L'entrée, conseillée dès 10 ans, est gratuite. La projection sera suivie de témoignages de personnes ayant été victimes de racisme et d'un temps de discussion modéré par Nicanor Madueño. Une collation viendra clore la manifestation. Bienvenue à toutes et tous ! (voir annonce en page 5).

Comm.

Légère diminution du chômage dans notre district

Durant le mois de février, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 173 à 169, soit 4 personnes de moins qu'en janvier. Le taux passe de 3.1% à 3.0%.

Avec un effectif de 2945 chômeurs, le taux cantonal reste identique au mois dernier, soit à 3.3%.

DES LIVRES

Heyraud, spécialiste en gynécologie-obstétrique. Rédigé et imagé avec humour, ce guide pratique répond de manière simple aux questions cruciales que se posent les femmes enceintes. De précieux conseils médicaux, pharmacologiques, mais aussi humains et naturels accompagnent les 9 mois de la grossesse avec expertise.

Pourquoi écrire un guide sur la grossesse ?

Les rayons des librairies proposent plusieurs manuels de grossesse regorgeant d'informations mais bien souvent spécifiques aux coutumes et administrations françaises. En effet, la Dre Gaëlle Mayor-Heyraud a perçu un réel manque de support en Suisse Romande concernant le suivi de grossesse.

Toujours motivée et à l'écoute de ses patientes à la recherche de conseils, l'idée lui est donc apparue de regrouper dans un seul ouvrage des réponses à des questions « suisses » et « locales » sur

la grossesse pour aider les femmes à s'y retrouver dans le suivi, les rendez-vous, les dépistages ou les analyses.

Plus qu'un guide... une mission

Après une gestation de plusieurs mois, l'énergie et la persévérance de la Dre Gaëlle Mayor-Heyraud ont permis d'accoucher de « 9 mois aux petits soins » qui partage toute son expertise et son savoir-faire aux femmes en quête d'information sur la grossesse. Dans le tumulte de nos vies modernes, les consultations prénatales, bien que cruciales, sont souvent limitées par le temps.

De plus, de nombreuses questions peuvent être stressantes ou sur-



viennent au moment où on ne peut pas appeler son gynécologue ou sa sage-femme.

Ce livre contient de nombreuses réponses, des conseils et de précieuses informations que le médecin ou la sage-femme souhaiterait transmettre.

Il ne s'agit pas seulement d'un guide, mais d'une mission : assurer que chaque future mère ait à sa disposition une source complète, fiable et accessible.

Une référence pour toutes les femmes

Destiné d'abord à sa patientèle, ce guide rempli de recommandations éclairées et pragmatiques peut être utile à toutes les femmes enceintes, raison pour laquelle la Dre Mayor-Heyraud a décidé de l'éditer à plusieurs milliers d'exemplaires. Elle met à profit sa solide connaissance

basée sur des données médicales et pharmacologiques actualisées, mais elle fait aussi profiter de son expérience humaine qu'elle a acquise en suivant la grossesse et la naissance de plusieurs milliers d'enfants. Elle a également pensé aux médecines naturelles et aux accompagnements par les sages-femmes et doulas à qui elle a dédié plusieurs chapitres.

Drôle mais encore peu connu

Rédigé et imagé avec humour, ce guide est disponible dans plusieurs points de vente en Suisse Romande. Souvent perdu dans les rayons des librairies au milieu des références internationales, il rendrait bien service à de futures mamans romandes, grâce à son approche locale, simple et bienveillante.

En vente libre sur www.9moisauxpetitssoins.com et en librairie.

Comm.



DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Le Parti socialiste Val-de-Travers vous embarque Prenez un nouveau départ avec nous samedi !

L'Étincelante, notre train rouge, sillonnera le Vallon et le canton, le 16 mars dès 7 h 45. Affrétée par le Parti socialiste neuchâtelois, elle illustre une action commune visant à favoriser l'accessibilité des transports publics, à répondre aux enjeux climatiques et à solidifier les connexions entre les régions.

C'est un événement à forte teneur symbolique pour mettre en lumière notre engagement auprès des familles, des jeunes et de l'environnement.

Habiter au Vallon c'est cool !

Agir contre la vie chère et en faveur de l'attractivité de notre Val-de-Travers, c'est aider les familles et le millier de jeunes de 15 à 25 ans qui quittent nos villages quotidiennement pour se rendre sur leur lieu de formation. Pour une famille avec 3 jeunes en formation, la charge financière annuelle s'élève de Fr. 3000.- à 3500.- (selon le nombre de zones). Cette charge pèse significativement sur le budget des familles dont les

enfants doivent se rendre sur leurs lieux de formation aujourd'hui centralisé sur le Littoral ou dans les Montagnes. Le Val-de-Travers doit rester un lieu de résidence attractif et connecté à l'ensemble des régions. Nous pouvons y contribuer efficacement en subventionnant les abonnements.

Train first !

La durabilité est aussi au cœur de cette action. Pour faciliter le maintien et le développement modal du train et des transports publics comme premier choix de transport, nous devons l'inscrire durablement dans les habitudes et les mentalités. Nous devons aussi veiller à ce que les jeunes ne considèrent plus la voiture comme la

seule alternative pour leurs déplacements une fois adultes.

Soutenez notre action et soyez les bienvenu-e-s le samedi 16 mars pour partager une verrée en toute convivialité. Nous vous attendons à :

- 7 h 45 à la gare de Fleurier, pour un café-croissant.
- 8 h 40 à la gare de Noiraigue, pour un café-croissant.
- 18 h 35 à la gare de Fleurier, pour un apéro.

Le train rouge passera à Gorgier, Colombier, Neuchâtel, Le Landeron, Le Locle et La Chaux-de-Fonds avant de rentrer à Fleurier.

Parti socialiste Val-de-Travers

Parti ouvrier et populaire C'est au pied du mur qu'on voit l'ouvrier !

Avant que débute vraiment la campagne pour les élections communales du mois d'avril, le POP aimerait rappeler à la population ce qu'il a fait à et pour Val-de-Travers depuis sa création en 2006.

Cette liste ne se veut pas exhaustive. Son but est simplement de mettre en évidence quelques combats et réalisations que nous avons menés ou initiés. Certaines de nos propositions ont été reprises par le Conseil communal et acceptées par le Conseil général. Cela démontre qu'il est important de proposer et d'insister pour que ce qui paraît irréaliste au départ devienne réalité quelque années plus tard.

Santé

- Subventions des soins dentaires pour les enfants en âge de scolarité.
- Défense de l'hôpital public et des urgences 24h/24.
- Promotion de la polyclinique publique de Couvet.
- Défense de la qualité du service des ambulances malgré sa regrettable privatisation.

Jeunesse

- Attention permanente pour des crèches et un accueil de l'enfance

- pour chaque enfant (un enfant = une place en crèche).
- Reconnaissance et subventionnement du Centre de jeunesse BARAK.
- Création et mise en place d'un Parlement des jeunes.

Social

- Création d'un fonds de solidarité COVID.
- Intervention pour plus de bancs utilisables toute l'année.

Patrimoine

- Référendum contre la vente de la patinoire.
- Référendum contre la vente des domaines agricoles de Longeaigue et des Œuillons.

Nature et écologie

- Inscription de Val-de-Travers comme « Commune sans OGM ».
- Généralisation de l'utilisation de vaisselle réutilisable lors de manifestations sur le domaine public.
- Extinction de l'éclairage public à partir de minuit.

Transports

- Mise à disposition d'une salle d'attente à la gare de Fleurier.
- Interventions pour que les arrêts de

- bus soient équipés d'abri.
- Initiative cantonale pour des transports publics gratuits.
- Demande de déneigement des « parcelles » pour favoriser la mobilité douce.
- Pétition « Pour une réouverture large des guichets de la gare de Fleurier ».

Mais nous avons aussi :

- Récolté des signatures pour des initiatives, des référendums et des pétitions.
- Écoute, dans de nombreux stands, la population et relayé ses besoins.
- Travaillé dans diverses commissions ou groupes de réflexion.
- Participé à des manifestations cantonales et nationales.
- Offert à la population, en collaboration avec d'autres organisations et partis, une fête du 1^{er} mai totalement gratuite.

Arrêtons là cet inventaire. Nous espérons simplement, si le peuple continue à nous faire confiance, pouvoir continuer à être une force de proposition, critique et constructive pour notre Commune.

POP, Parti ouvrier et populaire du Val-de-Travers



LETTRES OUVERTES

Quand les pales d'éoliennes vieillissent, que se passe-t-il ?

Les pales d'éoliennes sont constituées de fibre de verre recouverte de résine époxy ; elles doivent être très résistantes pour supporter toutes sortes d'intempéries. Pour l'instant, elles sont simplement enfouies dans la terre en attente d'une solution pour leur réutilisation.

Une solution consisterait à les faire fondre à très haute température afin de séparer la fibre de verre des résines.

Une autre solution consisterait à utiliser une solution chimique liquide pour décomposer les pales. Toutefois, ces deux solutions ne sont pas encore prêtes à être industrialisées. Et c'est là que le bât blesse : les stocker pose un problème environnemental, les chauffer consomme beaucoup d'électricité et les fondre pose un problème de pollution.

Selon les estimations officielles, la Suisse aura besoin d'environ 3000 éoliennes pour remplacer l'électricité provenant des énergies fossiles, ce qui, multiplié par 3 nous donne 9000 pales. Et, vu le manque de vent dans notre pays, il sera nécessaire de poser des pales très hautes, d'au moins 107 mètres !

D'après l'article de la BBC il y aura 43 millions de tonnes de fibre de verre éolienne à éliminer en 2050, dans le monde entier. Je vous laisse donc calculer quel tonnage il nous resterait sur les bras si nous continuons à ériger des aérogénérateurs sur nos crêtes et nos montagnes !

(Cette lettre est basée sur un article en anglais écrit par Michael Winrow sur le site de la BBC).

Richard Wilson, Travers

COURSE A PIED



5 ans après, le BCN Tour revient au Vallon

Nous vous épargnerons volontiers la phrase « plus c'est long, plus c'est bon ». Mais une chose est sûre : le retour du BCN Tour au Val-de-Travers donnera forcément une saveur toute particulière aux participants de la quatrième étape. Les organisateurs ont dévoilé mardi le menu de l'édition de ce printemps qui s'étalera tous les mecredis soir entre le 24 avril et le 29 mai. On y retrouve trois étapes traditionnelles : Marin en ouverture de « grande boucle neuchâteloise », La Chaux-de-Fonds (22 mai) et Neuchâtel en guise de rideau final !

L'étape de Couvet en détail

Après avoir transité par Saint-Aubin le 1^{er} mai et Lignières une semaine plus tard, le peloton débarquera à... Couvet le 15 mai prochain. La dernière étape du BCN Tour sur sol vallonnien remonte à 2019 déjà ! C'est donc assurément

avec une excitation particulière que les Vallonnières et les Vallonniers mettront un terme à cinq ans d'attente. Le départ et l'arrivée de cette étape se feront à espaceVal, lieu accessible permettant assez facilement l'accueil de milliers de personnes le temps de quelques heures. Le parcours fera 9.7 kilomètres pour 190 mètres de dénivelé positif. Une montée d'un peu moins de deux bornes constituera la principale difficulté de la soirée au début du tracé (départ des coureurs fixé à 19 h 15). Plus de détails vous seront transmis dans le Courrier en temps voulu. Le récent record de participation au semi-marathon de Cortaillod le prouve : les coureurs sont revenus s'entraîner sur les routes du canton plus tôt que les autres années grâce à la météo favorable. Tout semble donc réuni pour que la fête soit totale lors des six semaines de course du BCN Tour 2024.

Valorisez vos annonces via notre site
www.courrierhebdo.ch

Cette offre est valable uniquement en duo avec une annonce dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo version papier. Nos emplacements sont limités, alors ne tardez pas à demander nos tarifs de lancement.





**SEMAINE NEUCHÂTELOISE
D' ACTIONS CONTRE LE RACISME 2024**


BARTIM' HABITS

Bartim'habits a le plaisir de vous convier le **vendredi 22 mars 2024 à 19 h** au cinéma Colisée à Couvet pour voir le film « The Old Oak » de Ken Loach (2023).

Thème: « Agir pour le respect de la dignité humaine et les droits humains »

Entrée: gratuite (conseillé dès 10 ans)

La projection sera suivie de témoignages de personnes ayant été victimes de racisme et d'un temps de discussion modéré par Nicanor Madueño.

Une collation viendra clore la manifestation.
Bienvenue à toutes et tous!

Récital Beethoven
Véronique Gobet
Piano

17.03.2024 Colombier
17:00 Salon de Musique
22.03.2024 Neuchâtel
20:00 Lyceum Club
24.03.2024 Couvet
17:00 Chapelle aux Concerts

Sonates
Pathétique - Waldstein
Tempête - Clair de Lune

Réservations: www.veroniquegobet.ch
Prix: 35.-, AVS: 30.-, Etudiants, enfants: gratuit

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

FUNAMBULES JURASSIENS
JEU 14 MAR - 20H | SAM 16 MAR - 20H30 | DIM 17 MAR - 17H30

OPERATION PORTUGAL 2: LA VIE DE CHÂTEAU
VEN 15 MAR - 20H | DIM 17 MAR - 20H30

DUNE: DEUXIÈME PARTIE
SAM 16 MAR - 17H

CHIEN ET CHAT
DIM 17 MAR - 14H30

THE EXAM CINÉCLUB
MER 20 MAR - 20H15

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

 **la beline**
troupe théâtrale amateur de gorgier

vous propose une comédie de Jean Claude Islert

« Entre 15 h et 15 h 30 »

mise en scène: Serge Vaucher & Bruna Cattani

Salle de spectacles Couvet

Dimanche 17 mars à 17 heures
(ouverture des portes 16 h)
Boissons, snacks à disposition
Adultes Fr. 25.-, AVS/AI Fr. 22.-,
enfants jusqu'à 16 ans Fr. 5.-

Réservations en ligne 7/7j www.labeline.ch

Par tél **079 356 57 97**
(du lundi au vendredi 17 h - 20 h)
(samedi 10 h - 11 h 30)



**Le Train rouge
dans votre commune!**

Venez partager un verre
avec nous le samedi 16 mars

- à 7h45 à la gare de Fleurier
- à 8h40 à la gare de Noiraigue sur la voie 2
- dès 18h35 à la gare de Fleurier

Et rendez-vous aux élections communales du 21 avril 2024!

 **Parti socialiste
neuchâtelois**
psn.ch

**ESPERANCE
NOIRAIGUE**

CONCERT ANNUEL

Direction: Jimmy Robert

Samedi 23 mars 2024
Salle de spectacle de Noiraigue

Portes: 19 h 30 Concert: 20 h 15

Entrée libre - Collecte
Cantine - Tombola

Joyeuses Pâques



**PENSEZ
À VOS ANNONCES**

**PARUTION
MERCREDI 27 MARS**

info@courrierhebdo.ch
Tél. 032 861 10 28

ACHÈTE TOUTES ANTIQUITÉS
meubles – tableaux – statues – etc

ACHAT DE MONTRES
de luxe ainsi que petites
marques même défectueuses

ACHÈTE BIJOUX
or, argenterie, pièces de monnaie, étain

Paiement cash
Déplacement à domicile
ou autre endroit sur RDV
J. Bader tél. 079 243 09 99




MON RÉGIO

Cette semaine le Courrier du Val-de-Travers est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 15 MARS DÈS 7 H 50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH



BOURQUIN 

Des emballages à votre image
www.bourquinsa.ch

Pour notre site de Couvet, nous recherchons pour une entrée de suite ou à convenir un(e)

Automaticien(ne), 100 %


Votre mission:

- Maintenance préventive et corrective de nos équipements de production, ainsi que des installations liées aux bâtiments
- Commande de pièces de rechange
- Etude, développement et réalisation de modifications mécaniques et électriques visant l'amélioration continue de nos machines de production
- Collaboration étroite avec les chefs d'équipe de la confection


Ce que vous apportez:

- CFC d'automaticien(ne) ou technicien(ne) ES en système industriel
- Expérience dans le domaine du dépannage et de la maintenance en milieu industriel
- Connaissances des machines Bobst
- Connaissances en informatique de base
- Organisé(e), consciencieux(euse), autonome
- Disposé(e) à travailler en équipe (2x8)**
- Connaissances en allemand – un atout

Avons-nous suscité votre intérêt?
Envoyez votre dossier complet à jobs@bourquinsa.ch
Pour tout renseignement complémentaire: 032 864 04 68

L'Echo de la Montagne 

CONCERT DU CHŒUR D'HOMMES
sous la direction de Jean-Claude Thiébaud et John Richter



CHANTE EN MON CHŒUR

Samedi 16 mars 2024 à 20 heures
Chapelle aux Concerts à Couvet
avec la fanfare L'Harmonie de Môtiers

Dimanche 17 mars 2024 à 17 heures
Temple des Ponts-de-Martel
avec le chœur Voix Si Voix La

Entrée libre - Collecte

Le P'tit bazar Printanier 

Ne manquez pas le marché à Fleurier!

Articles cadeaux, Artisanat, Bijoux / pierres, Bougies, Cosmétiques, Lingerie, Poterie, Peintures, Photo Iris, Pochettes, Style et Couleur, Sacs, Savons, Produits régionaux, Bouillons, Epices, Glaces, Pain au Levain, Pâtisseries, Fleur de Bach, Peintures, Plantes, 1-ir Edition jeunesse

21-22 mars 14h - 20h

23 mars 10h - 20h

24 mars 10h - 18h

Grand-Rue 10
2114 Fleurier

Pension Beauregard

Grimage pour enfant
Lecture texte jeunesse





COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

MISE AU CONCOURS

Forestier-ière de cantonnement 70% - 80%

Pour de plus amples informations, vous trouverez les détails de cette offre sur le site de la Commune de Val-de-Travers:
www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi

LE CONSEIL COMMUNAL

Un doute sur la route?

Qui a la priorité dans la zone 30 de mon village déjà?

✓ Les règles de circulation routière ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies, le SCAN encourage donc les conducteurs à suivre des **cours de formation continue subventionnés**.

Toutes les infos sur scan-ne.ch/subvention



SCAN 





Le billet pour vos transports publics

L'abo qui est aussi souple que vous!



Mes trajets ↓

LUNDI 1	MARDI 3	MERCREDI 3
JEUDI 4	VENDREDI 6	SAMEDI 6
DIMANCHE 8	LUNDI 8	MARDI 8
MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12

Nouveau FlexiAbo

Un abonnement comprenant 100 jours de voyages à utiliser librement sur une année.



www.ondeverte.ch



POUR NOTRE VALLON ! RIGUEUR - PROXIMITÉ - AVENIR

Ces prochaines semaines, en marge des élections communales du 21 avril 2024, l'UDC Val-de-Travers vous invite à la rencontre de ses candidats au Conseil général, en toute simplicité, sans artifices ni extravagances, avec **convivialité et authenticité**. Découvrez ici notre programme (participation libre et gratuite):

- Samedi 16 mars - Travers**
10h - 12h, devant le magasin Discount, café - apéro
- Vendredi 22 mars - Les Bayards**
17h30 - 19h, devant le P'tit Moulin, apéro
- Samedi 23 mars - Fleurier**
10h - 12h, devant la Migros, café - apéro
- Mercredi 27 mars - Noiraigue**
17h30 - 20h, à l'Auberge, apéro et plats froids régionaux
- Samedi 6 avril - Buttes**
10h - 12h, devant le petit magasin, café - apéro
- Vendredi 12 avril - Boveresse**
18h - 21h, domaine agricole A. Rosselet (Quarre 11) apéro - cervelas - musique
- Samedi 13 avril - Couvet**
10h - 12h, devant le kiosque (Grand Rue), café - apéro
- Samedi 20 avril - Fleurier**
10h - 12h, devant la Migros, café - apéro



Nous vous invitons également à nous retrouver le jour des élections **dimanche 21 avril 2024** à l'Auberge de Noiraigue pour notre Stamm, où nous accueillerons les résultats autour d'une verree conviviale

Elections communales du 21 avril 2024
Liste n°4 - votez compact, votez UDC !
www.udc-ne.ch /udc.vdt /udcvdt



Café - Restaurant
La Gittaz
STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

FÊTE DE LA SAINT-PATRICK

Dimanche 17 mars à midi

Menu :
Saumon fumé,
crème d'aneth

Irish Stew à la Guinness
Pommes de terre,
carottes enrobées de chou
Apple pie, crème anglaise

Fr. 42.-

Il est prudent de réserver :
024 454 38 38



ALD
SERVICES SÀRL

- NETTOYAGE ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES, DE BÂTIMENTS ET DE LOCAUX
- DÉMÉNAGEMENT
- TRANSPORT D'OBJETS
- ENTRETIEN EXTÉRIEUR
- AIDE AU MÉNAGE

Les Raies 2 - 2115 Buttes
+41 79 819 47 95 - info@ald-services.ch

ORDISECOURS

Dépannage informatique à domicile, installation, conseil, devis...

Téléphone : 076 674 32 30
Mail : contact@ordisejours.ch
Site : www.ordisejours.ch

Guillaume Bey
Technicien en informatique

Dépannage sur rendez-vous 7 / 7

Pensez à faire paraître votre annonce dans nos pages spéciales

« Pâques »

Parution le mercredi 27 mars 2024

Délai de réception

vendredi 22 mars

032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

Pour tous vos imprimés



IMPRIMERIE MONTANDON
FLEURIER • VAL-DE-TRAVERS

Nous vous renseignons volontiers.
Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

De Denver au Val-de-Travers avec la musique pour passeport

Gilliane Lehmann Dumontier est une baroudeuse de la musique et plus spécialement de gospel. Pour satisfaire son besoin d'évasion musicale, elle est allée jusqu'à rejoindre Denver et elle a même chanté dans l'un des groupes mondiaux les plus connus du genre : le Golden Gate Quartet. D'aventure en aventure mélodique, elle s'est retrouvée à chanter dans les prisons notamment. Depuis deux ans, elle a posé pied à Travers, toujours avec la foi musicale chevillée au corps. Entre cours de piano et concert de gospel à venir, la mère de famille n'a pas perdu son passeport universel : celui de la musique !



Les Women for God : Florence Rossel, Odile Rouiller, Julie Roth et Gilliane Lehmann Dumontier.

Gilliane Lehmann Dumontier est une cinquantenaire qui a toujours tant aimé la musique qu'elle en a parfois oublié sa vie de femme. Sa famille, elle l'a construite « sur le tard », devant maman à 39, 42 et 44 ans. Pendant longtemps, elle couvrait principalement une seule chose : sa carrière dans la musique. « J'ai notamment suivi la Haute École de musique de Neuchâtel/Genève. J'ai aussi énormément

créé de compositions. Si vous voulez un indice sur mon âge, sachez que j'en ai sorti certaines sur cassette audio puis sur CD », manie celle qui ne perd jamais son grand sourire.

Un cadre adéquat

La néo-Traversine s'est ensuite lancée dans l'enseignement musical. Non pas qu'elle ne rencontrait pas de

succès – elle a même gagné passablement de concours de chant – mais parce qu'elle avait une envie irrésistible de transmettre. « C'est sans doute un gène venu de mon papa qui est d'une grande pédagogie. Et comme on m'a toujours demandé beaucoup de conseils, je me suis dit que les gens avaient besoin de cours pour se perfectionner dans un cadre adéquat. » Et voilà maintenant 25 ans qu'elle est dans l'enseignement. Elle a même lancé son école de chant à Neuchâtel. Lehmann Vocal accueille une trentaine d'élèves par semaine.

MC Roger et Carolina Katún comme élèves

MC Roger (David Charles), Carolina Katún et des participants à The Voice (un concours de chant à la télé) ont fait partie de ses élèves. Gilliane Lehmann Dumontier se fait un point d'honneur à pratiquer des tarifs abordables. « La vie est tellement chère que la musique devient un luxe et ça ne me plaît pas beaucoup. Je veux qu'elle reste accessible au plus grand nombre. » Un état d'esprit sans doute hérité des valeurs chrétiennes



Gilliane Lehmann Dumontier proposera des cours de piano, tous âges, dès le mois d'août à son domicile de Travers.

familiales dans lesquelles elle a vécu. « Mes cours seront ouverts à tous les âges le mardi après-midi. »

Aide à l'évasion dans les prisons

La charité et l'amour de son prochain, elle a même réussi à les cultiver à travers sa musique. Cette mordue de gospel a créé une chorale mixte qui a compté jusqu'à 30 membres dans les années 1990. C'est à cette période qu'elle a commencé à chanter dans les prisons. « Cela a toujours été un endroit qui m'a beaucoup parlé. Devant la musique, les prisonniers n'en sont plus. Nous sommes sur le même pied d'égalité, à savoir des humains qui prennent du plaisir en chantant un peu de gospel. Je pense que nous avons tous une part d'enfermement en nous et il est rare de pouvoir être nous-mêmes à 100% avec quelqu'un. La musique fait du bien car elle apaise les maux. »

Des concerts à venir

Dans les années 2000, elle a arrêté sa chorale pour se consacrer à ses examens de chant. Puis, elle a décidé de réunir quelques-unes de ses meilleures élèves pour créer une nouvelle chorale de quatre femmes : les Women for God ! Elles fêteront leurs 20 ans avec un concert spécial qui aura lieu le 20 avril à... 20 heures à Neuchâtel (plus d'infos suivront prochainement dans le Courrier). Avant cela, elles se produiront, avec des chants essentiellement en anglais, le 30 mars au Service de Pâques de Boudry. « Le plus important pour nous est de croire aux paroles que nous chantons. Et je trouve que cela passe mieux en anglais, c'est moins « agressif ». » Avec le passeport universel, tout passe...

Kevin Vaucher

PLR Les Libéraux-Radicaux Val-de-Travers

Votons
PLR!

Votons la liste n°1,
le 21 avril 2024

Famille : des choix et des projets pour l'avenir

En vue des élections communales du 21 avril 2024, afin d'avancer ensemble, le PLR Val-de-Travers a défini quatre grands thèmes de campagne : famille, finances publiques, société et environnement. Ces thèmes sont soutenus par ses trente-deux candidates et candidats au Conseil général de Val-de-Travers.

Au niveau de la santé, nous souhaitons maintenir des prestations de soins de qualité dans notre région et poursuivre les efforts pour le confort de vie des seniors. Nous devons également maintenir une antenne du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) à Val-de-Travers.

Pour la jeunesse, le PLR soutient la mise en œuvre des nouvelles structures d'accueil extrafamilial et souhaite poursuivre le travail vers une école de qualité offrant un soutien socio-éducatif approprié aux élèves en difficulté.

Une commune n'est rien sans loisirs et sans sports : nous devons entretenir les infrastructures sportives et optimiser leur utilisation, rénover efficacement la piscine des Combes et favoriser la pratique sportive en soutenant les clubs et les associations dans leurs activités.

Pour un Val-de-Travers fort et attractif, avançons ensemble !

Bon sens
et responsabilité



Georges Sumier

Coach de vente



Mike Cortese

Responsable administration et marketing



Stéphanie Béguin

Auxiliaire de santé, veilleuse



Adrien Pagnier

Maître fromager
Conseiller général



Sébastien Burri

Maître mécanicien agricole
Conseiller général



Pierre-Alain Wyss

Entrepreneur
Conseiller général



Xavier Lhomme

Manager

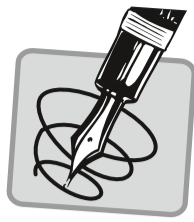


Jimmy Cherbuin

Géomaticien

Retrouvez nos 32 candidates et candidats
au Conseil général de Val-de-Travers sur
notre site internet www.plrvdt.ch





LETTRES OUVERTES

Fusions : objectifs et prestations promises

En regardant dimanche 25 février un reportage sur une chaîne de TV locale, sur la fête de la fusion de la commune unique, j'ai été surpris des paroles du conseiller communal relatant le bienfait de cette décision politique avec un petit rappel historique !

Le problème, il croit que le résultat est atteint sans donner des arguments sur les prestations promises par les pro-fusion.

Quels sont les objectifs concrets et les avantages dont devait bénéficier la population de nos villages ?

Grandes questions ?

Les arguments des pro-fusion invoquaient une douzaine de raisons pour améliorer les prestations et les institutions communales pour le bien des habitants du Vallon. Personnellement, j'étais contre cette fusion proposée en consultant des rapports de l'époque avec leurs critères et les conclusions de leurs études.

Selon ces sources sérieuses, la masse critique de la population pour avoir une commune viable se situait vers les 20'000 habitants et les conclusions d'une étude d'un projet d'une nouvelle structure institution-

nelle pour les communes du Vallon de l'IDHEAP de septembre 1999 mandatée par l'ARVT de l'époque !

Résultats : depuis une décennie, les budgets et les comptes de la Commune sont dans le rouge, l'équilibre a été réalisé en puisant dans les réserves mais d'ici 5 à 7 ans le compte sera à zéro ! Je rappelle également qu'au niveau suisse on se trouve dans le peloton des communes où les impôts sont les plus élevés.

En tant que citoyen de la commune de Fleurier j'ai beau chercher les avantages apportés par cette fusion ; en revanche, je constate ce que j'ai perdu comme prestations ! L'entretien de nos routes, un déneigement qui bloque nos issues, la gestion des objets encombrants, les diverses taxes, le prix de l'électricité, le taux fiscal, etc.

Pour aller de l'avant, c'est bien d'être près de la nature, vivre dans une belle région, mais le problème est simple il faut résoudre l'équation de vivre dans notre Eden régional dans un enfer fiscal !

Roland Anker, ancien conseiller communal et président de la commune de Fleurier

Haut-Plateau du Creux du Van Améliorer l'accueil du public et la qualité paysagère du site

Le plan d'affectation cantonal (PAC) du Haut-Plateau du Creux du Van est entré en vigueur en 2023. Pour rappel, cette planification territoriale vise à protéger ce site emblématique et à réglementer les activités qui s'y déroulent. Les cantons de Neuchâtel et de Vaud, où une décision de classement (DC) a été prise, travaillent actuellement de concert pour mettre en œuvre les mesures prévues.

Le premier projet améliorera le confort et la sécurité du point de vue du Soliat. Concrètement, des cheminements seront construits avec quelques marches dans les endroits en plus forte pente. Ils relieront plusieurs surfaces aménagées avec du calcaire d'origine locale, qui accueilleront les visiteurs et visiteuses. La qualité paysagère du lieu en bénéficiera aussi, puisque la végétation pourra se développer sur les surfaces qui ne seront pas modifiées.

Le second proposera aux promeneurs et promeneuses un sentier bien marqué et agréable à parcourir dans les secteurs de pâturage très utilisés et qui sont devenus difficiles à emprunter. L'objectif est de canaliser le public pour éviter le piétinement de la végétation sur une grande largeur. Là aussi, grâce à l'utilisation de matériaux d'origine locale, la qualité paysagère du lieu sera améliorée.

Ces projets, dont les réalisations sont prévues cette année, ont été accompagnés par la commission intercantonale du PAC et de la DC du Haut-Plateau du Creux du Van. Il s'agit d'un organe consultatif réunissant des représentants des milieux intéressés des deux cantons (agriculture, propriétaires, exploitants, tourisme et protection de la nature). La bonne collaboration avec les propriétaires concernés est à souligner.

Comm.

149 EN QUELQUES CHIFFRES 6357

Vente d'oranges Terre des hommes

Pas moins de 200 bénévoles ont vendu quelque 11'000 oranges dans 18 points de vente répartis sur l'ensemble du canton, en passant par le Val-de-Travers. Le groupe bénévole de Terre des hommes Neuchâtel les remercie également très sincèrement pour leur engagement précieux qui se répète d'année en année.

Un rapide cortège pour célébrer les 150 ans de l'ACNG

Samedi, rendez-vous était pris avec les responsables de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique (ACNG) à Noiraigue pour le coup d'envoi des festivités autour du 150^e anniversaire de la société. C'est ici, à Noiraigue, que 162 délégués avaient trouvé un accord de principe pour créer cette entité cantonale le 31 mai 1874. Ce fut long à se faire à l'époque puisque l'idée a eu besoin de 12 années pleines avant de voir le jour. Les festivités furent beaucoup plus rapides samedi dernier...



Une trentaine de bannières, représentant autant de sociétés de gym neuchâteloises, ont défilé à Noiraigue. Là où un accord de principe a débouché sur la création de l'ACNG en 1874.

Comme être à l'heure, c'est déjà être en retard, c'est avec un bon quart d'heure d'avance que le Courrier est arrivé à la gare de Noiraigue d'où partait le cortège qui ouvrait cet après-midi de fête. Mais à peine entré dans le parking que les trente bannières commençaient déjà à s'éloigner. La Batterie 14 en tête, suivie de l'ensemble musical Les Armourins et des bannières, le cortège s'en allait déjà avec un peu (beaucoup) d'avance dans les rues du village.

Les hommes et les femmes réunis en 2000

Il a donc fallu faire un peu de course, en guise de gym du jour, pour rattraper le défilé en route. Après cet échauffement imprévu, nous avons pu enchaîner avec une autre prestation de premier ordre : celle de Pierre-Henri Béguin. Le maître de cérémonie du jour est revenu sur l'histoire de l'ACNG dans un « seul en scène » qui a eu son petit succès. Il a notamment relevé que l'ACNG masculine avait été créée en 1874 mais que sa pendante féminine avait dû attendre 51 ans supplémentaires avant de voir le jour. Les deux entités finirent par s'unir en l'an 2000. Vous vous demandez peut-être comment étaient structurées les sociétés de gym avant le rapprochement de 1874 ?

Des îles désertes sans pouvoir

Pierre-Henri Béguin a la réponse : « Elles étaient ni plus ni moins que des îles désertes qui fonctionnaient de façon totalement indépendante.

Elles étaient donc toutes coupées les unes des autres. » Or, les halles de gym étaient inexistantes à l'époque. « On s'entraînait dans le verger du voisin et on rangeait le matériel dans le cabanon du copain du coin. » Et cette division des forces était un handicap certain au moment d'aller trouver les autorités politiques pour demander des infrastructures adaptées. C'est donc dans le but d'avoir un impact plus grand que l'idée d'une société cantonale a vu le jour en 1862.



Le cortège des 150 ans de l'ACNG marque le début d'une série d'événements organisés jusqu'à la fin de l'année pour célébrer ce jubilé.

Néraouis volontaires, Loclois réfractaires

Mais cette idée n'a pas enflammé les foules et notamment la société du Locle qui menait avec férocité le camp de ses opposants. Il a fallu attendre onze années de plus pour que le sujet revienne au galop sur le cheval d'arçon (ou sur la table si vous préférez). C'était à Fleurier. Les Loclois réfractaires et les autres

adversaires à cette idée l'emportaient encore une fois. Mais certains continuaient à y croire fermement. C'était notamment le cas des gymnastes de Noiraigue qui invitent 162 délégués une année plus tard pour retenter le coup. Et un accord de principe fut enfin trouvé malgré le refus... du Locle. Cinq mois plus tard, les dispositions légales sont formulées à Neuchâtel et l'ACNG est officiellement créée.

Du parkour bientôt au Val-de-Travers

Et croyez-le ou non, c'est un Loclois qui en fut le premier président (Charles-Louis Huguenin). Prenant le contre-pied parfait, le conseiller communal Eric Sivignon a souligné que le Val-de-Travers avait toujours été un terrain très ouvert pour le développement et l'épanouissement des milieux sportifs et associatifs. « Les 500 ans de l'Abbaye de Môtiers et les 150 ans de la fanfare L'Espérance, fêtés en 2023, sont des traces tangibles de cet engagement. Aujourd'hui, les salles communales sont mises à disposition des sociétés de gym plus de 2700 heures par année.

Et demain, c'est un espace pour le parkour (activité consistant à franchir toutes sortes d'obstacles dans des environnements urbains ou naturels) qui sera créé au Val-de-Travers. Un emplacement a été réservé à cet effet. » Ce parkour rejoindra le parcours de Sarah Fuchs-Rota, nouvelle entrée en fonction au dicastère de la cohésion sociale, de la santé, de la culture et des sports.

Kevin Vaucher

Vente illégale de tabac et d'alcool aux mineurs : promouvoir un comportement responsable

La police neuchâteloise (PONE) et le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) mènent respectivement des actions de prévention et des contrôles tout au long de l'année auprès des établissements publics. De plus, des cours gratuits, mis sur pied par le SCSP et dispensés par Addiction Neuchâtel et le Cipret Neuchâtel – autres acteurs du groupe de suivi –, permettent de sensibiliser le personnel

de vente à la protection des mineurs concernant l'alcool et le tabac et de proposer des outils pour respecter le cadre légal. Ces cours auront lieu à Fleurier (et ailleurs dans le canton) les 6, 16 et 28 mai prochain (informations et inscription : opsp.scsp@ne.ch).

Pour rappel, la législation fédérale et cantonale interdit la vente de boissons fermentées aux moins

de 16 ans ainsi que, au moins de 18 ans, celle des boissons distillées (spiritueux, apéritifs, alcopops et cocktails). Dans le canton de Neuchâtel, depuis le 1^{er} avril 2021, la vente de tabac est également interdite aux moins de 18 ans (cigarettes classiques, cigarettes électroniques, vapoteuses et jetables type Puffs bars).

Comm.

Olivier Pianaro, c'était mieux avant ?

Le chef d'orchestre et le chef de chœur Olivier Pianaro dirigera le 86^e concert des Rameaux les 23 et 24 mars prochains, à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds. Trois œuvres majeures de Charpentier, Schubert et Haydn seront jouées par le Chœur des Rameaux et Symphonia Genève. Volcanique, volubile, passionné, sympathique et captivant, le Vallonnien est la force tranquille, et un peu « agitée », de cette double soirée qui promet. Discussion à baguettes rompues avec Olivier Pianaro !

Lorsque l'on regarde le programme du 86^e concert des Rameaux, on s'aperçoit que les trois compositeurs dont les œuvres seront jouées ont tous disparu depuis trois siècles. Alors Olivier Pianaro, il n'y a plus de bons compositeurs modernes et c'était mieux avant ? « Je ne crois pas que cela soit une question de talent. Vous savez, la planète est passée de 680 millions à 8 milliards d'habitants en quelques siècles. L'évolution a été folle. Je me rappelle que je disais toujours à mon grand-père qu'il avait vu les premiers moteurs se mettre en marche et qu'on marche sur la lune aujourd'hui. La musique a suivi la même logique. »

Quand le public criait « au fou »

Ce qui a conduit à une diversification continue des styles et des façons de faire. « Tout est allé très vite. Trop vite peut-être. Nous avions des moules qui donnaient forme à de

belles compositions et nous les avons cassés. Et le public n'a plus compris ce nouveau langage ou du moins il ne l'a pas immédiatement compris et il est resté en retrait des compositions plus modernes. Quand Igor Stravinsky donna sa première du Sacre du printemps, les spectateurs hurlaient et quittaient la salle en criant au fou. » L'évolution a touché le spectre entier de l'environnement musical avec des conséquences très concrètes au cours de la période romantique par exemple.

Certains en venaient presque aux mains

« Les salles de concert se sont multipliées et sont devenues de plus en plus grandes. Par ricochet, il a fallu adapter les instruments en conséquence. Les cordes des violons, qui étaient exclusivement constituées de boyaux, ont été agrémentées de métal pour intensifier leurs puissances. » La salle de musique de La Chaux-de-

Fonds peut accueillir jusqu'à 1000 personnes environ. Cette jauge a été atteinte l'année dernière lors du premier des deux concerts des Rameaux. « Nous avons même dû refuser l'entrée à deux cents spectateurs malheureusement. Certains en venaient presque aux mains pour entrer. » C'est peut-être à cet instant qu'il aurait fallu crier aux fous...

Une soirée en trois parties

L'année passée, il y avait 168 personnes sur scène pour interpréter le Requiem de Verdi. Ils seront quelque trois fois moins cette fois-ci. « Nous sommes presque sur de la musique de chambre. Cela convient très bien à un chœur en tout cas », souffle Olivier Pianaro en triturant sa partition. Ça me semble bien compliqué le passage que vous tâtez actuellement avec vos mains non ? « Non, pas du tout. Ce langage m'est plus que familier. Je cherche toujours à diversifier au maximum le programme des



Olivier Pianaro a l'art de la musique et du mouvement dans la peau et sur les toiles dont il aime s'entourer.

concerts. Pour résumer, nous pouvons dire qu'il y aura une partie chorale, une partie plus intime et une partie plus tumultueuse pour terminer. »

L'Eurovision, vous connaissez ?

Dans le détail, c'est le « Te Deum » de Marc-Antoine Charpentier qui ouvrira la soirée. Si vous ne connaissez pas le « Te Deum », vous connaîtrez peut-être le générique de l'Eurovision ? Eh bien sachez que c'est le prélude en ré majeur de Charpentier qui est utilisé par le concours européen de la chanson. « Te Deum » a été créé en 1692 et se

caractérise par de nombreux changements de rythme. La deuxième œuvre sera le Magnificat de Franz Schubert. « On ne sait pas très bien pourquoi il l'a écrit à vrai dire. On sait juste qu'il écrivait beaucoup de messes pour une paroisse située un peu à l'extérieur de Vienne et que le texte est à la gloire de Dieu. » Finalement, c'est la Theresienmesse de Joseph Haydn qui conclura le concert. « Une œuvre brillante pour terminer en beauté. » Avant, maintenant ou plus tard, peu importe tant que l'on a la force d'avancer pour aller titiller les sommets de la virtuosité !

Kevin Vaucher

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Mattina Gastro Sàrl, aux Verrières, Grand-Bourgeau 98, 2126 Les Verrières. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 21.12.2023. But : gestion d'un restaurant, un café ou un bar, ainsi que la réalisation et la planification d'événements dans le domaine du divertissement et de la gastronomie ; restauration, rénovation, importation, exportation, achat et vente dans les domaines techniques. Capital social : CHF 20'000. Associé : Mattina Paolo, d'Italie, à Les Verrières, avec 20 parts sociales de CHF 1'000, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 21.12.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Bra Peinture - Ahmetaj, à Val-de-Travers, Grand-Rue 22, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Ahmetaj Brahim, du Kosovo, à Val-de-Travers, avec signature individuelle. But : exploitation d'une entreprise de plâtrerie, peinture et rénovations.

F. Menoud Sàrl, à Val-de-Travers. But modifié : exploitation d'un ou plusieurs domaines agricoles, à l'exclusion des domaines destinés à la production du lait de vache. Statuts modifiés le 17.01.2024.

Fondation en faveur de l'association Amis des bêtes - SPA du Val-de-Travers, à Val-de-Travers. Jeanneret Henri Michel n'est plus membre et trésorier du conseil de fondation ; ses pouvoirs sont radiés.

EDIK Sàrl, précédemment à Yverdon-les-Bains. Nouveau siège :

Val-de-Travers, rue de l'Hôpital 25a, 2114 Fleurier. Statuts modifiés le 11.01.2024. Ibric Alnes est maintenant domicilié à Val-de-Travers.

Black and Ginger International Sàrl, à Neuchâtel. Nouveau siège : Val-de-Travers, rue de la Gare 16, 2108 Couvet. Statuts modifiés le 16.01.2024.

Fauguel Sàrl, aux Verrières. Nouveau siège : Val-de-Travers, rue du Premier-Mars 16, 2108 Couvet. Statuts modifiés le 23.01.2024.

Comblémine SA, à Val-de-Travers. Beuchat Christophe Philippe Alexandre n'est plus directeur ; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Singele Angélique, de La Chaux-de-Fonds, à Val-de-Travers, et Voutilainen Terttu Hannele, de et à Val-de-Travers.

Brodbeck Guillocheur Sàrl, à Val-de-Travers. Signature collective à deux a été conférée à Singele Angélique, de La Chaux-de-Fonds, à Val-de-Travers, directrice, et Voutilainen Terttu Hannele, de et à Val-de-Travers.

Stoller S.A. en liquidation, à Val-de-Travers. Aucune opposition motivée à la radiation n'ayant été présentée, la société est radiée conformément à l'art. 159a al. 1 let. a ORC.

C-Wrapping Publicité - Corrado Ingrosso, à Val-de-Travers, Entre-deux-Rivières 5A, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Ingrosso Corrado, de Täufelen, à Val-de-Travers, avec signature individuelle. But : exploitation d'une entreprise de services de publicité.

Bureau d'études, RMT sa, ingénieurs civils, à Cornaux. Nouveau siège : Val-de-Travers, rue Saint-Gervais 5, 2108 Couvet. Statuts modifiés le 25.01.2024.

L'Endroit - Ardijan Kuci, à Val-de-Travers, Grand-Rue 5A, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Kuci Ardijan, de et à Val-de-Travers, avec signature individuelle. But : exploitation d'un établissement public.

Merbruc Sàrl (Merbruc GmbH) (Merbruc Sagl) (Merbruc Ltd liab Co), à Val-de-Travers, rue du Temple 15, 2105 Travers. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 29.01.2024. But : fourniture de conseils et de services dans le domaine du café et des produits analogues ; production et commerce de cafés et de toutes autres produits similaires. Capital social : CHF 20'000. Associé : Seier Martin Josef, d'Allemagne, à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 29.01.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Parmigiani Fleurier S.A., à Val-de-Travers. Lehner Ulrich n'est plus membre et président du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Peverelli Philippe Emmanuel, de Vacallo, à Chêne-Bougeries, président, et Caste Philippe Jacques, de France, à Crans-Montana, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux.

ID Com Sàrl, à Val-de-Travers, Grande Rue 10, c/o Fiduciaire C. Lebet, 2112 Môtiers. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 30.01.2024. But : exploitation d'une agence de communication, offrant tous types de services et de conseils, notamment en matière de création d'identité et de contenu visuel, de graphisme et design, de branding de marques, de stratégie de communication et de gestion des réseaux sociaux. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption :

selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Associée : Genre-Jazelet Montana Jacqueline, de France, à la Cluse et Mijoux, France, avec 20'000 parts sociales de CHF 1. Gérants : Genre-Jazelet Montana Jacqueline, présidente, et Lebet Christian Bernard, de et à Val-de-Travers, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 30.01.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Brasserie des Bourbaki Basset, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

La Tabatière, Toupance, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse: rue du Milieu 15, 2115 Buttes.

Campa Legno Sàrl, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse: rue du Dr-Lerch 11, c/o Diego Gaier, 2108 Couvet.

GARAGES HOTZ SA, à Val-de-Travers. Hotz Grégoire Antoine n'est plus membre et président du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Hotz Valentin Léandre, jusqu'ici secrétaire, désormais administrateur unique, continue de signer individuellement.

Roulier Rénovation / Sablage, à Lignières. Nouveau siège : Val-de-Travers, Site-Dubied 18, 2108 Couvet.

Fondation en faveur de la Société d'Emulation de Couvet, à Val-de-Travers. Morgenthaler André (décédé) n'est plus membre du conseil de fondation. Bobillier Pierrette Liliane, membre du conseil de fondation, jusqu'ici trésorière, n'exerce plus la signature sociale. Miorini René, de Neuchâtel, à Val-de-Travers, est membre et trésorier du conseil de fondation avec signature collective à deux.

Conseil en Image - Noëlle Currit, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Nobles 20 Sàrl en liquidation, à Val-de-Travers. Aucune opposition motivée à la radiation n'ayant été présentée, la société est radiée conformément à l'art. 159a al. 1 let. a ORC.

Etel S.A., à Val-de-Travers. Les procurations de Faccini Fabio et Giardina Alberto sont radiées.

Café de la Poste - Chaudet Mimi, à Val-de-Travers, Grand-Rue 17, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Chaudet Noémie Mélody Patricia, de Corsier-sur-Vecvey, à Val-de-Travers, avec signature individuelle. But : exploitation d'un café-restaurant.

Café Restaurant Le Lion d'or, Hadj-Arab, à Val-de-Travers, rue du Milieu 4, 2115 Buttes. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Hadj-Arab Nadir, de France, à Le Mont-sur-Lausanne, avec signature individuelle. But : bar, restaurant traditionnel.

F. Carrelage Sàrl, à Val-de-Travers. La société est dissoute par décision de son assemblée générale du 13.02.2024. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale : F. Carrelage Sàrl en liquidation. Frey Sven, gérant unique, désigné liquidateur, continue de signer individuellement.

VDT-Properties SA, à Val-de-Travers. Par suite du transfert de son siège à Lausanne, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud sous la nouvelle raison sociale « Helarb Capital SA ». Par conséquent, elle est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel.

La profondeur des apparences



Une boule à facettes d'émotions. C'est ce que le trio d'« Idols » a proposé au public sur fond de karaoké au look rétro et ringard... d'apparence.

Le théâtre des Mascarons de Môtiers a accueilli l'une des enfants du village, dimanche, pour la représentation « Idols ». Ce spectacle de, et avec, Clémence Mermet s'appuyait aussi bien sur des scènes comiques que des chansons et des moments plus profonds avec des textes qui n'hésitaient pas à aller titiller en profondeur les spectateurs sur des sujets tels que le sentiment d'abandon, l'absurdité de certains pans de nos vies, la place que l'on accepte de prendre ou non dans la société ou encore la rupture.

Les apparences mentent, la vérité explose

Cette question de l'amour a servi de fil rouge au spectacle qui mettait en scène un jeune couple, interprété par Clémence Mermet et Sandro De Feo, qui se rencontraient lors d'une soirée de boîte. C'est le karaoké qui avait permis aux deux protagonistes de se trouver. Voilà qui constituait un excellent prétexte aux deux comédiens qui ont ainsi pu faire étalage de leur belle qualité vocale tout en faisant part de leurs états d'âme entre deux morceaux. C'est là-dessus que reposait la partie comique de la

pièce. À travers ce karaoké faussement ringard, le duo a ainsi pu imposer aux spectateurs les non-dits, les peurs et les travers de son couple.

Quand les ringards touchent le fond, c'est profond !

Lui, cherchant à en faire plus qu'elle, jusqu'à en faire trop, pour lui voler la vedette et exister. Et elle, peu sûre d'elle, s'accrochant à ses mauvaises certitudes qu'elle avait trouvées un homme bien, capable de lui donner la lumière qui lui manquait dans sa vie. Mais face à ses incohérences, le couple finit par implorer en coulisses, micros ouverts pour que les spectateurs n'en ratent pas une miette. L'ingénieur du son (Timothée Giddey) se retrouvant ainsi seul sur scène avec un bon gros malaise dans la salle. Finalement, pour sauver les apparences, les deux amoureux finissent par le rejoindre pour un selfie et une dernière chanson. Savoir jouer des ringards, sans tomber dans le ringard, et même en y apportant de la consistance, c'est le joli pari réussi par le trio du soir.

Kevin Vaucher

Le Courrier se promène en Slovaquie



OEIL DU LECTEUR

Samuel Grisel, Cyril Erb et David Grisel se sont rendus quelques jours à Poprad, en Slovaquie, plus précisément au palais de glace à Vysoké Tatry au Kvantarium, accompagné de leur courrier régional préféré.

10^e anniversaire de la Maison de l'absinthe Création d'un t-shirt : remise des prix

Dans le cadre des événements qui vont ponctuer l'année 2024, pour le 10^e anniversaire de la Maison de l'absinthe, nous avons mandaté, pour la troisième fois, une classe du CPNE-pôle Arts Appliqués (AA) pour créer un motif qui sera imprimé sur un t-shirt.

Les 10 élèves de la classe Créateurs de vêtements - N'mod - 1CNM 2023-2024 ont participé au concours organisé à cet effet.

Un cahier des charges spécifique a été mis en place pour définir un certain cadre.

Les élèves ont également eu l'occasion de découvrir la Maison de l'absinthe en date du 19 décembre dernier, lors d'une visite guidée qui leur a permis de faire connaissance avec l'histoire, mais aussi les objets et différents visuels.

Une fois cette première approche effectuée, les élèves de Nathalie Pélichet se sont mis à l'ouvrage pour, dans un premier temps, se documenter et investi-



La remise des prix a eu lieu mardi à la Maison de l'absinthe. Le vainqueur est Baptiste Zerbini de Saint-Imier, le 2^e prix revient à Ivana Henzelin de Cœuve et le troisième prix est décerné à Louise Hofer de Plagne.

guer sur le thème et, ensuite, réaliser un moodboard.

Dès le mois de janvier, les élèves ont commencé à développer des croquis jusqu'au motif définitif.

Finalement, chaque motif a été imprimé par sérigraphie avec le

concours de leur enseignant Philippe Marmy.

Le 20 février, un jury de trois employés de la Maison de l'absinthe a auditionné les 10 participant(e)s au concours. Le travail effectué par l'ensemble de la classe est tout simplement remarquable ! *Comm.*

L'Eau Vive coule dans les églises

Alléger, simplifier, rassembler et dynamiser : voilà en quatre mots ce qui a poussé les deux paroisses catholiques du Val-de-Travers à fusionner au 1^{er} janvier 2024 pour former la nouvelle paroisse de l'Eau Vive. « Une paroisse est un petit monde en elle-même et il est toujours mieux de vivre dans le même monde plutôt que sur des planètes différentes », était le prêtre Christophe Mpevo. L'assemblée constitutive de ce « nouveau monde » a donné lieu à quelques résistances le 2 mars dernier mais tout le monde est désormais sur la même planète paroissiale.



Travers, Noiraigue, Fleurier, Couvet et Les Verrières (plus l'ensemble des autres villages vallonniers) dépendent désormais de la paroisse catholique de l'Eau Vive du Val-de-Travers.

Si nous étions dans un lieu de naissance, nous pourrions parler d'un accouchement délicat voire difficile. Les 54 membres de l'église catholique vallonnaise, réunis le 2 mars en assemblée constitutive, ont malgré tout fini par valider les statuts et les membres du nouveau conseil de paroisse. « Les débats ne concernaient pas le fond, c'est-à-dire la fusion, mais plutôt la forme. Certains termes dans les statuts ne plaisaient pas forcément à tout le monde », explique Carole Babey.

Marisa Figueiredo et Joël Cheseaux coprésidents

L'ancienne présidente de la paroisse de Fleurier n'a pas souhaité prendre de responsabilité au sein de la nouvelle entité de l'Eau Vive. « Qui dit nouvelle paroisse dit nouvelle dynamique. Je trouvais que

c'était bien de repartir avec quelques nouvelles têtes. » Son homologue de l'ancienne paroisse de Travers-Couvet, Colombe Rebetez, a pris la même décision. C'est une coprésidence qui a finalement été privilégiée pour mener la barque de la nouvelle paroisse. Marisa Figueiredo et Joël Cheseaux sont les heureux élus. Stephan Biscan (secrétaire), Marie-Christine Michel (caissière), Vincenzo Camilliti (responsable bâtiments) et Martine Berset (membre) les accompagnent au sein du conseil de paroisse.

Faire face à la diminution du nombre de fidèles

Avec un seul conseil de paroisse, le prêtre Christophe Mpevo voit son travail facilité car il n'aura plus à suivre les séances à double, comme c'était le cas avec les deux anciennes

paroisses. « Cela simplifie les choses. Surtout, cela permet de rassembler les forces. Le nombre de fidèles a tendance à diminuer donc cela fait particulièrement sens de ne pas se disperser. » L'évêque Charles Morerod pousse d'ailleurs les paroisses du canton à se rapprocher les unes des autres. La fusion du Val-de-Travers est la deuxième du canton après celle de Boudry-Cortailod et La Béroche-Bevaix qui a donné vie à la paroisse Saint-Paul du Littoral ouest neuchâtelois en janvier 2023.

« Être actifs et ouverts »

Quels sont concrètement les raisons de vivre de ces fusions ? « Ici, au Val-de-Travers, nous voulons une paroisse catholique forte, vivante et dynamique. Nous allons créer des commissions de travail pour encourager l'éclosion de nouvelles idées et de nouvelles propositions. Nous nous devons d'être actifs et ouverts », poursuit Christophe Mpevo qui a pris la succession du Père Charles Olivier il y a quelques mois. Le choix du nom reflète d'ailleurs cette même philosophie : « L'Eau Vive renvoie au dynamisme et au rite du baptême. C'est le symbole d'un renouveau tout en étant un clin d'œil à l'Areuse qui traverse le Vallon de part en part et qui lie les villages entre eux. C'est aussi un passage du texte de la Samaritaine où Jésus évoque l'Eau Vive », pose Carole Babey. Vous connaissez ce passage mon Père ? « Bien sûr, c'est Jean, chapitre 4. » Fort ! Quel dynamisme...

Kevin Vaucher

LES FILMS

Funambules jurassiens



De Patrice Raydelet, documentaire.

Ce film dévoile l'intimité de l'unique population de bouquetins présente dans l'Arc jurassien franco-suisse, à toutes les saisons. Le groupe d'animaux a été réintroduit au milieu des années 1960, dans la réserve naturelle du Creux du Van, canton de Neuchâtel, sur le versant suisse du massif jurassien. Un bref historique revient sur la situation dramatique du bouquetin en Europe au 19^e siècle, au cours duquel l'espèce était tout proche de l'extinction. Une volonté royale a sauvé le « grand cornu » dans la vallée d'Aoste, en Italie, et tous les bouquetins présents aujourd'hui dans les massifs montagneux d'Europe de l'Ouest sont issus de cette souche italienne. Une présentation de la réserve naturelle du Creux du Van, et des opérations de relâchers des animaux à partir de 1965, précèdent l'immersion parmi le petit peuple des funambules jurassiens.

Dune : deuxième partie



De Denis Villeneuve, drame, science fiction, avec Timothée Chalamet, Zendaya, Rebecca Ferguson...

Dans Dune : deuxième partie, Paul Atreides s'unit à Chani et aux Fremen pour mener la révolte contre ceux qui ont anéanti sa famille. Hanté par de sombres prémonitions, il se trouve confronté au plus grand des dilemmes : choisir entre l'amour de sa vie et le destin de l'univers.

Opération Portugal 2 : la vie de château



De Frank Cimièrre, comédie, avec D'Jal, Grégoire Bonnet, Aurélie Boquien...

Hakim alias Joaquim, notre policier maladroit et gaffeur, est de retour ! Il doit déjouer les plans d'un promoteur véreux : le comte de Neuville. Avec ses amis, il infiltre le château du comte mais doit en plus préparer son mariage avec Julia, à qui il a caché sa mission. Rien ne se passe comme prévu et Hakim et sa bande de pieds nickelés, dépassés, vont aller de catastrophe en catastrophe. Il va alors entrer dans une course folle pour réussir sa mission et sauver son couple.

Chien et chat



De Reem Kherici, aventure, animation, comédie, avec Franck Dubosc, Reem Kherici, Philippe Lacheau...

Diva, célèbre chat star des réseaux sociaux et Chichi, chien des rues, perdent leur maître respectif. Commence alors un voyage déjanté entre Montréal et New York avec d'un côté les humains qui ont perdu la trace de leurs animaux et de l'autre, les animaux livrés à eux-mêmes pour retrouver leurs maîtres.



► 30, SAINT-SULPICE : loto de Pâques, org. société de Tir.

AVRIL

- 6, MÔTIERS : voyage de V. Tschanz Anderegg, org. Eren.
- 13, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. Echo de la Frontière.
- 15, FLEURIER : don du sang, org. Samaritains.
- 20, FLEURIER : concert annuel, org. Union Instrumentale.
- 20, 21 FLEURIER : brocante, org. Meubles Alaska.
- 21, SAINT-SULPICE : vide-greniers, org. musée VW.
- 25, NEUCHÂTEL : Motion (passage), org. société d'Émulation.
- 26-28, FLEURIER : 46^e Carnavallon.
- 27, COUVET : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.

MAI

- 1, VAL-DE-TRAVERS : fête des travailleuses et travailleurs, org. POP.

« Vieillir chez soi ? » : développement des personnes âgées et transformation des modes de logement

Mercredi 20 mars à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Tania Zittoun, professeure à l'Université de Neuchâtel.

Une majorité des personnes de plus de soixante-cinq ans préfère « vieillir chez soi ». Mais qu'est-ce que vieillir, et qu'est-ce que le « chez soi » ? Comment le « chez soi » peut-il évoluer et se transformer tout au long du développement et des besoins changeants des personnes âgées au cours des années ?

La conférence présentera quelques résultats du projet de recherche HomAge qui porte sur le développement des personnes âgées et les nouvelles formes de logement à l'échelle du canton de Neuchâtel.

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de 10 francs sera demandée aux non-membres.

Comm.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

► 4, TRAVERS : marché artisanal du Vieux-Pont.

► 4, FLEURIER : circulation publique des trains touristiques du Val-de-Travers, org. VVT et RVT-Historique).

► 18, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.

► 24-26, FLEURIER : AR Mood Festival.

► 25, FLEURIER : concert du Chœur d'Hommes.

JUIN

► 1, FLEURIER : fête de district des musiques du Val-de-Travers, org. Union Instrumentale.

► 2, COUVET : concertos de Mozart, org. Évasions musicales.

► 7, COUVET : défi-jeunesse, org. Swiss Canyon Trail.

► 8, FLEURIER : circulation publique des trains touristiques du Val-de-Travers, org. VVT et RVT-Historique.

► 8, 9, COUVET : Swiss Canyon Trail.

► 14, 15, SAINT-SULPICE : fête villageoise, org. comité.

► 15, 16 COUVET : exposition de Lego, org. Valtrabrique.

► 23, FLEURIER : vide-grenier, Docteur Edouard-Leuba.

► 29, 30 FLEURIER : l'Abbaye fait le tour du monde !

JUILLET

► 1 FLEURIER : l'Abbaye fait le tour du monde !

Musique latino-américaine à Bleu de Chine

Après le vernissage très animé de notre première exposition de l'année, ce week-end Bleu de Chine a le plaisir de vous convier à un concert !

Samedi 16 mars à 19 h, nous accueillerons le duo Dolce Vita. Avec la chanteuse suisse Fausta Ferrari et le guitariste uruguayen Fino Gomez, vous vous délecterez d'une promenade intimiste dans la musique latino-américaine : bossa nova, zamba argentine, boléro cubain, samba brésilienne...

Entrée libre, chapeau à la sortie. Nous vous prions de bien vouloir réserver au 032 861 28 87 ou par courriel à ioset@bluewin.ch

Venez nombreuses et nombreux ! Après le concert, vous pourrez découvrir les tableaux en métalochromie

de José Aguirre, les photographies de Laurent Pfister et les sculptures d'Hella Dehaas.



Fausta Ferrari et Fino Gomez forment le duo Dolce Vita.

Les galeristes, Adriana et Philippe Ioset

Chœur et Harmonie

Samedi 16 mars, à la Chapelle aux Concerts de Couvet, l'Écho de la Montagne et l'Harmonie de Môtiers s'uniront pour un beau concert. L'Écho de la Montagne, chœur d'hommes des Ponts-de-Martel, réunit des chanteurs du canton dont plusieurs Vallonniers. Il est dirigé par le Fleurisan Jean-Claude Thiébaud. L'Harmonie de Môtiers, dirigée pour l'occasion par Jimmy Robert, est une excellente formation bien connue au Val-de-Travers.

Chapelle aux Concerts de Couvet, samedi 16 mars à 20 heures (voir annonce en page 6).

Comm.

Les comédiens de « La Beline » sur les planches

Les comédiens de La Beline présentent, ce dimanche à la salle de spectacles de Couvet, à 17 h, une comédie de Jean Claude Isler et mise en scène par Bruna Cattani et Serge Vaucher, intitulée « Entre 15 h et 15 h 30 »

Si mentir est un plaisir, regarder un menteur professionnel peut être jubilatoire. C'est ce qu'a toujours pensé Sylvie jusqu'à ce jour. Mais aujourd'hui, c'est trop. Elle a décidé de parler à Jacques, son mari, et d'arrêter de jouer à ce poker menteur, pour retrouver leur vie de couple qu'ils ont un peu saccagée. Mais elle ignore que Jacques a une partie engagée et qu'il n'est pas prêt à jeter les cartes. Un menteur professionnel, une fois le mensonge engagé, veut le mener jusqu'au bout. Et quoi qu'il arrive ! C'est ce que l'on pourrait appeler : « le jeu de l'amour et du mensonge ». Mais qui des deux va l'emporter ? L'amour ou le mensonge ?

Plus d'informations sur www.labeline.ch ou par téléphone au 079 356 57 97.

Comm.

À ne pas manquer non plus

► Ce soir jeudi, au cinéma Colisée de Couvet, à 20 h, la projection, en avant-première neuchâteloise, de « Funambules jurassiens », tourné au Creux du Van, en présence du réalisateur Patrice Raydelet (Les Travers du Vent).

► Samedi à la salle de l'Annexe à Travers, l'aventure musicale au pays des Vikings proposée par la fanfare la Persévérante. Rideau à 20 h 15.

► Dimanche à la Chapelle aux Concerts à Couvet, à 17 h, « Entre France et Hongrie », par Delphine Grataloup (flûte traversière) et Emile Willemin (piano), invités par les Évasions musicales.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024

MARS

- 14, NEUCHÂTEL : Si'i, org. société d'Émulation.
- 16, TRAVERS : concert annuel, org. fanfare la Persévérante.
- 17, COUVET : récital flûte et piano, org. Évasions musicales.
- 20, NEUCHÂTEL : Mais t'as quel âge ? !, org. société d'Émulation.
- 23, LES BAYARDS : concert annuel, org. accordéonistes La Gaîté.
- 23, NOIRAIGUE : concert annuel, org. fanfare l'Espérance.
- 23, SAINT-SULPICE : journée portes ouvertes Gym pour tous, org. Gym Saint-Sulpice.
- 27, MÔTIERS : voyage de V. Tschanz Anderegg, org. Eren.

SPONSORS OR

L B G
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch

garages hotz S.a.
Tél. 032 864 61 61 2105 Travers
www.garages-hotz.ch



Waeber HMS SA
Rue du Levant 17
2114 Fleurier NE
+41 32 861 47 29
+41 32 861 47 30
info@waeberhms.ch
www.waeberhms.ch




SPONSORS ARGENT

PEUGEOT



BUCHS FRÈRES SA

Fabrication de fenêtres Bois, bois-métal, pvc
Porte d'entrée Menuiserie

Charpente Couverture
Façades Scierie

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28
E-mail buchs-freres@bluewin.ch • www.buchs-freres.ch

VB CONSTRUCTION
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
TRANSPORT
TERRASSEMENT

2112 MÔTIERS - 078 602 52 08
www.vbconstruction.ch
contact@vbconstruction.ch

S. Pinto Sàrl
Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94
info@spinto.ch | www.spinto.ch



RELÉGATION
1^{re} ligue

FLEURIER

reçoit

DELÉMONT

Samedi
16 mars
17 h 30

Centre de sports
de glace à Fleurier

U13-A

samedi 16 mars à 12 h
TOURNOI À FLEURIER

Impression forte



info@courrierhebdo.ch • +41 (0)32 861 10 28

SPONSORS BRONZE



Installations à courant fort et à courant faible
Photovoltaïque - Bornes de recharge pour
véhicules électriques



Rue du Pré 20 - 2114 Fleurier
+41 32 861 55 55 - info@arelectricite.ch

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16
www.mobiliere.ch



Eaux minérales
Vins - Bières - Spiritueux

Bezençon Boissons Sàrl
et distillerie d'absinthe
Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33
bezencon.boissons@bluewin.ch



Route de la Gare 68 2017 Boudry
Tél : 032 841 41 31 Fax : 032 841 41 32
www.fasel-echafaudage.ch

CARNET DE MISSIONS

SUR LES TRACES DES TRÉSORS CACHÉS DU VAL-DE-TRAVERS

Type de mission : m'infiltrer dans les forêts du Vallon pour faire un état des lieux de leur gestion.

Renseignements sur l'objectif : suivre un transporteur de bois permettra d'avoir une vision générale de la situation.

Lieu et date : Buttes et toute la Suisse romande - Février à mars 2024.

Observations du terrain : alors que les transporteurs de bois se font rares dans la région, le Val-de-Travers fait figure d'exception dans le canton avec pas moins de trois entreprises aux Verrières, à Môtiers et à Buttes.

Carnet de : Kevin Vaucher

MISSION N° 12



POURQUOI IL Y A DEUX NUMÉROS TAGUÉS SUR CHAQUE TRONC À TRANSPORTER ?

C'est une question moins bête qu'il n'y paraît (trop aimable, merci !). Ici (Maël Jeannin montre un tronç qu'il vient de charger sur son camion), on voit qu'il est marqué 10/55. C'est simple, le premier numéro renvoie à la longueur de la grume (10 mètres) et le second à son diamètre (55 centimètres). Une grume est un « tronç » de plus de 5 mètres. En dessous de cette taille, nous appelons cela des billons. Pour être complet, on peut aussi dire qu'une plaquette est apposée sur chaque grume. Celle-ci est importante pour le contrôle de la marchandise car elle correspond à une liste de cubage. Autrement dit, une check-list qui récapitule grume par grume le volume de la marchandise à transporter. C'est à moi qu'il convient de vérifier que j'ai tout chargé et que les bûcherons n'ont rien oublié dans la forêt.

Un camion à 600'000 francs et une histoire de bostryche

Maël Jeannin est comme un poisson dans l'eau ou un bûcheron en forêt lorsqu'il se place devant le volant de son camion. À tout moment, il lève le bras pour saluer une connaissance par ici et un autre routier par là. « Le signe entre les routiers est une tradition que je veille à toujours respecter. C'est important de faire perdurer ce genre de choses. » Bientôt, c'est avec un tout nouveau camion qu'il pourra saluer à tout va. « Je l'ai commandé et il devrait m'être livré dans un mois et demi. » Tarif de la bête : 600'000 francs. « Ce n'est pas le châssis-cabine qui pèse sur la facture mais l'équipement forestier (grue et équipement long-bois). Or, aucune entreprise ne fabrique ce type d'équipement sur les camions long-bois en Suisse et j'ai dû collaborer avec l'Allemagne. » La note est lourde pour un outil de travail dont la durée de vie est de dix années environ. Mais une chose est sûre : le travail ne va pas manquer ces prochaines années au Val-de-Travers. « On pourrait presque dire malheureusement car la situation est assez inquiétante en termes de dégâts aux arbres. Les étés toujours plus secs et surtout la prolifération du bostryche font des ravages. Spécialement sur les épicéas qui ne sont pas adaptés à ce genre de climat chaud. » Par conséquent, il y a beaucoup de bois sec sur le marché et pas assez de demande pour ce bois de service qui part souvent pour l'industrie.

« Le Val-de-Ruz, les Montagnes neuchâteloises et le Littoral ont aujourd'hui un seul transporteur alors que le Vallon a la chance d'en compter encore trois. Moi ça me va très bien comme ça, je suis un fervent défenseur du Val-de-Travers. Il faut être solidaire et faire un maximum de choses sur place. C'est à nous, les jeunes, de montrer l'exemple », déroule Maël Jeannin. Le Vallonnien de 31 ans est un passionné de camion, de forêt et d'agriculture, il est donc assez logique de le retrouver derrière un 40 tonnes aujourd'hui. « C'est le poids maximal autorisé en Suisse, sans autorisation spéciale », détaille-t-il fièrement au moment de quitter son entrepôt basé à Buttes. Ce jour-là, il est 5 heures du matin et nous sommes partis pour une journée-marathon sur les routes.



Maël Jeannin aux commandes de son grappin pour charger jusqu'à 20 tonnes de bois par trajet.

50'000 kilomètres par année

Depuis qu'il est à son compte, Maël Jeannin ne calcule pas ses heures ni ses kilomètres. Il s'applique juste à respecter les lois qui encadrent son métier comme le fait de ne pas circuler le dimanche ainsi qu'entre 22 heures et 5 heures du matin. À une louche près, on peut dire qu'il effectue environ 50'000 bornes par année. « C'est essentiellement des petits trajets dans la région mais j'interviens aussi dans toute la Suisse romande. Plus je vais loin, plus je suis content de pouvoir prendre la route dès 5 heures pour éviter au maximum les gros embouteillages. » Avec 20 tonnes à vide et 40 tonnes à plein, il faut dire que son camion n'est pas des plus adaptés pour circuler sur certaines routes, comme celle qui relie Vuitebœuf à Sainte-Croix par exemple. « En plus, les grumes

(troncs) peuvent dépasser jusqu'à 5 mètres à l'arrière de la remorque. Il faut constamment faire attention à ne rien toucher pour éviter l'accident. » Heureusement, le jeune homme de 31 ans peut compter sur un joker pour l'aider : un joystick qui permet de diriger la remorque chargée de bois en quelques mouvements. « C'est indispensable pour passer certains virages, sinon je ne passerais pas avec mon camion. »

Le camion de ses débuts

Cela fait six ans que Maël Jeannin est dans le métier dont la moitié pour son propre compte. Ses débuts sont révélateurs de la passion qui l'anime : « J'étais destiné à devenir transporteur de bois. Je voulais tellement avoir ma chance que je surveillais la moindre place de travail qui se libérait dans le coin. » Un jour, l'entreprise Thiébaud frères cherchait quelqu'un et Maël a été le premier à sauter sur le siège vide du camion. Trois ans plus tard, c'est avec ce même camion qu'il s'est lancé à son propre compte, reprenant l'entreprise de ses anciens patrons. « Je n'ai pas hésité, j'ai foncé tête baissée. » C'était en 2021, en pleine période Covid. Il fallait « avoir des grumes dans le pantalon » si vous me permettez l'expression. « Finalement, c'était un bon moment car il y a eu beaucoup de transports à faire. Les gens avaient du temps et beaucoup ont entrepris des travaux.



Le Vallonnien retrousse les manches. Un chargement lui prend environ 15 minutes de manœuvre.

Les besoins en bois étaient donc conséquents. Il fait chaud hein ? » C'est épouvantable oui, mais quel est le rapport ? « Aucun, c'est juste pour vous dire que le chauffage ne s'arrête plus et que vous pouvez ouvrir la fenêtre. » Ce n'est pas de refus, tiens !

Une taxe pour chaque kilomètre parcouru

Dans son camion, Maël Jeannin circule essentiellement sur de petits trajets. Nous avons fait six transports ce jour-là entre La Tourne, Buttes et La Brévine. « Des trajets de 15 à 20 kilomètres sont parfaits, comme ça le travail reste dans la région. » Les grumes



Une fois au point d'arrivée (ici la scierie des Bayards), Maël Jeannin s'occupe encore lui-même du déchargement.

ont été réparties entre la scierie des Bayards (ou le bois est immédiatement valorisé sur place) et la gare des Verrières. Il s'agit du dernier point d'enwagonnement au Val-de-Travers et l'un des deux derniers dans le canton de Neuchâtel. Une partie du bois part ensuite en Suisse allemande par le rail. Par ailleurs, plus le trajet est court, moins la taxe sur les poids lourds sera élevée. « Depuis les années 2000, chaque camion est équipé d'un emotach (petit capteur semblable au compteur des taxis) qui enregistre chaque trajet que nous effectuons et avec quel poids chargé. Un transporteur paie ensuite une taxe pour chaque kilomètre parcouru en fonction de son tonnage. » Le tarif serait d'environ 1 franc par kilomètre avec 20 tonnes de bois. Le but est d'éviter au maximum les transports inutiles. Allez, ça chauffe par ici alors disons « Mission réussie ! » Je rentre au Courrier. Cet article s'autodétruit quand tu le décideras.

Trouvez tout ce dont votre domicile a besoin !

Appareils ménagers
Pièces détachées
Réparations



Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager !

SEVT
L'énergie à l'infini

Prés-de-la-Porte 1 / 2108 Couvet / 032 863 12 24

www.sevt.ch



→ ELECTRICITE → POMPE A CHALEUR → BORNES DE RECHARGE → PHOTOVOLTAIQUE → ELECTROMENAGER → DEPANNAGES

HOCKEY SUR GLACE 1^{RE} LIGUE



Touché, coulé pour le CP Fleurier !



Essayé, pas pu ! Le coach du CP Fleurier, Nicolas Motreff, a tenté de trouver des solutions toute la saison. Ses joueurs l'ont écouté avec plus ou moins d'application mais toujours avec combativité.

Rude, compliquée, intense, enrichissante et parfois captivante : la saison 2023/24 du CP Fleurier ne saurait se résumer à l'aide d'un seul qualificatif. Une chose est sûre, les Fleurisans ne sont pas parvenus à amortir le choc de la toujours très compliquée première année qui suit une promotion. La défaite de samedi soir passé contre Interlaken (6-3) n'a fait que confirmer ce qui se dessinait depuis quelques mois déjà : Fleurier était « un peu trop court » pour réussir à se maintenir en 1^{re} ligue cette saison. Le club coule donc en 2^e ligue, une année après avoir obtenu son ascension sur tapis vert.

Combatifs mais inexpérimentés

Bien que souvent de qualité, les renforts engagés à l'intersaison n'ont pas été suffisants pour combler intégralement l'écart qui sépare la 2^e de la 1^{re} ligue du hockey suisse. Peut-être a-t-il manqué deux joueurs d'expérience ? Peut-être a-t-il manqué un peu de mental pour éviter les longues séries de défaites et se relever plus rapidement après des désillusions sur la glace ? Peut-être... un peu des deux ! Une chose est sûre, il a rarement manqué de combati-

vitité et d'esprit d'équipe mais c'est malheureusement insuffisant à ce niveau.

Le CP Fleurier 2023/24 dit adieu à son public

Pour l'heure, et avant de songer à la saison prochaine en deuxième ligue, Fleurier doit disputer un dernier match « pour beurre » à domicile, ce 16 mars (17 h 30, contre Delémont). « Nous jouons à fond jusqu'au bout pour remercier la fidélité de tous ceux qui nous ont soutenus au cours de cet exercice. La déception de cette relégation est énorme. C'est difficile mais nous sommes déjà portés sur 2024/25. Nous allons faire en sorte de monter un groupe très compétitif pour « jouer devant » en 2^e ligue et envisager, pourquoi pas, un retour en 1^{re} ligue le plus rapidement possible. Moi je suis encore sous contrat pour au moins trois ans et je serai toujours là bien sûr. Le comité m'a toujours montré son soutien et sa confiance et je le remercie pour cela. Et le plus important : j'aime ce club et je fais les choses avec amour et passion », dépose Nicolas Motreff avec la même combativité que son équipe. Touché, coulé... mais pas mort !

Kevin Vaucher



U13-TOP : Fleurier – Ajoie 7-5.



U11 : 3 matches gagnés au tournoi de La Chaux-de-Fonds. Contre Delémont 5-0, contre La Chaux-de-Fonds II 8-3 et 9-8 contre La Chaux-de-Fonds III.



U13-A : Fleurier – Neuchâtel 6-3.

HOCKEY SUR GLACE FÉMININE



Fin de (beau) parcours pour les Women Cat's

Fleurier – Thoune 1-6 (0-1, 0-4, 1-1). Les étoiles du Courrier : *M. Aubert **M Gonçalves ***Coutarel

Deuxième du championnat et troisième du tour de promotion : le parcours du CP Fleurier féminin est plutôt bon. Il a juste manqué le « puck sur le gâteau » qui aurait été la promotion en ligue C. L'équipe de Serge Pipoz avait fait acte de candidature à cette promotion et le vestiaire dans son ensemble avait exprimé le souhait d'accéder à l'échelon supérieur. Mais il aura finalement manqué... un point !

Deux niveaux différents et deux réalités divergentes

Les Women Cat's auraient pu terminer dans les deux premières places du tour de promotion mais le faux-pas de samedi après-midi, contre Thoune, a permis aux Lausannoises de passer devant Fleurier au classement. Ce sont donc Thoune et Lausanne qui sont théoriquement promues. Sur la rencontre de samedi, les Vallonnières n'ont aucun regret à avoir. Leurs adversaires leur étaient clairement supérieurs. Une évidence qui s'explique notamment sur l'environnement

même du club. « Thoune possède un réservoir d'environ 40 joueuses alors que nous tournons avec un effectif de 23 filles à Fleurier », souligne l'entraîneur Pipoz. Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il a réussi à construire une équipe de plus en plus compétitive à Fleurier.

Une vraie volonté de promotion

En quelques années, les Women Cat's ont pris l'étoffe d'un prétendant sérieux à la ligue C. Une belle réussite lorsque l'on connaît la philosophie du staff : « Nous sommes compétiteurs mais nous essayons toujours de garder une bonne part de plaisir et de jeunesse. Cette saison, cinq joueuses touchaient véritablement au hockey pour la première fois. Et nous avons tenu à faire jouer tout le monde pour les faire progresser. » En contraste, Thoune s'était déplacé au Vallon avec 4 lignes complètes dont deux n'ont pas vu la couleur de la glace avant le dernier tiers, lorsque le score était déjà de 0-5. L'état d'esprit fleurisane a également évolué dans le bon sens : « Nous avons refusé une promotion sur tapis vert il y a deux ans car nous n'étions pas prêts à jouer en ligue C. Nous le sommes aujourd'hui et il y a une vraie volonté d'aller voir plus haut. » Alors allons-y...

Kevin Vaucher



L'attaquante thounoise s'échappe avec le puck et la Fleurisane Céline Hostettler ne peut rien y faire. Cette scène reflète bien la physionomie de l'affrontement de samedi dernier.



U9-1 : 3 matches gagnés au tournoi de Delémont. Contre Delémont Vallée 14-2, contre La Chaux-de-Fonds 3-1 et 8-7 contre Ajoie.

UNI HOCKEY



Les équipes du FUCK dans le « ventre mou »

Les deux équipes du Fleurier Unihockey Club klub arrivent gentiment à la fin de leurs championnats respectifs. La dernière double journée de la saison aura d'ailleurs lieu à domicile, du côté d'espaceVal (24 mars). Cette échéance sera particulièrement importante pour l'équipe de troisième ligue. Martin Pianaro et ses coéquipiers sont actuellement septièmes de la hiérarchie. Mais la troisième place n'est que deux unités plus haut alors que le dixième rang se trouve seulement à trois longueurs plus bas. Bref, le classement est très serré et les deux rencontres du 24 mars seront décisives dans l'attribution définitive des positions. Les « fuckers » auront la lourde tâche de défier le leader Seedorf ainsi que Flamatt-Sense (5^e). Lors de la journée précédente, le 3

mars, ils avaient pris le meilleur sur Payerne (6-2) mais avaient perdu d'un petit but contre Laupen (4-5).

La « seconde » invaincue ce week-end

Le collectif de cinquième ligue a fait légèrement mieux lors du dernier week-end, ramenant un match nul (4-4 contre Belmont) et un succès (8-7 face à Moiry-Cuarnens). Ces bons résultats permettent aux Fleurisans de pointer à la cinquième place sur les huit concurrents de leur groupe. Le 24 mars sera aussi « jour de défi » pour la seconde formation du FUCK qui devra se frotter à l'équipe actuellement en tête du classement, Cheseaux. Elle aura aussi à se défaire de Penthaz (7^e) à cette occasion.

À LOUER
à FLEURIER
Industrie 16
4 chambres
1^{er} étage. Cuisine agencée, salle de bains WC, cave, galetas, réduit. Part au jardin, pas d'animaux.
Loyer **Fr. 780.-** plus charges, selon décompte Fr. 250.-

3 1/2 pièces
2^e étage. Grand living. S'adresser à Olivier Roth.
Tél. **032 861 24 15** ou **079 212 90 69**

À LOUER
à NOIRAIGUE
Rue Leuba 4
Dès le 1^{er} avril
4 pièces rénové
Situé au 1^{er} étage
Loyer **Fr. 675.-** charges Fr. 225.-
Place de parc à disposition pour Fr. 20.-
Tél. **079 203 79 26**

À LOUER
à BUTTES
Près des transports publics
Appartement 3 pièces
Au rez-de-chaussée. Avec toutes commodités. Libre dès le 1^{er} avril ou à convenir.
Loyer **Fr. 650.-** Charges Fr. 230.-
Tél. **079 565 86 36**

À LOUER
à FLEURIER
Appartement 2 pièces
3^e étage. Cuisine agencée.
Loyer **Fr. 690.-** Plus charges Fr. 150.-
Tél. **079 781 42 03**

À LOUER
à FLEURIER
Appartement 3 pièces rez
Cuisine agencée, balcon.
Loyer **Fr. 900.-** Plus charges Fr. 180.-
Tél. **079 781 42 03**



Jehle
PAYSAGISTE
Sarl

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin



Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
30 ans d'expérience



CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE
Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE) T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE



CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

À LOUER DE SUITE À COUVET
Grand-Rue 34
Bel appartement de 3 pièces, 1^{er} étage, 66 m², cuisine agencée, cave, part au jardin.
Loyer: **Fr. 660.- + Fr. 230.- de charges**

VAL D'AREUSE LOCATIONS
Grand-Rue 36 bis
2108 Couvet - tél. 032 863 21 71

IMMOBILIER

LUITE

Achille Leuenberger fait déjà des dégâts

La lutte est toujours confinée en salle à cette période de l'année mais cela ne retient pas le bras des athlètes vallonniers pour autant. Ils ont été nombreux à participer au championnat en salle de Corcelles, dimanche dernier. Achille Leuenberger a réalisé la grosse performance de la journée en s'imposant dans sa catégorie (2015-2016). Quatre autres palmes ont été décrochées par les membres du club de lutte du Val-de-Travers: Ilan Baillod (3^e), Jeremie Daudet (5^e), Nolan Maire (6^e) et Matt Menoud (7^e) ont tous remporté au moins trois de

leurs six passes. D'autres ont eu un peu moins de réussite ou de chance et sont passés à côté des récompenses. On pense à Silas Beck (2 succès), Eloan Buchs (1), Theo Huguenin (3), Lenox Beck (2), Numa Leuenberger (2), Sevan Jean-Mairet (1), Kenny Robert (3) et à Lévi Petitpierre (1). Du côté des actifs, notons la belle sixième place de Vincent Erb (3 succès, 1 nul et 2 défaites). Liam Menoud (10^e), Gabriel Pellaton (12^e), Adrien Trachsel (13^e) et Maxence Tissot (14^e) complètent le beau tableau d'ensemble de nos représentants.

PATINAGE ARTISTIQUE

Des étoiles de glace

Une phrase un peu bateau, pour ne pas dire bidon, veut qu'il faut toujours viser la lune dans la vie. Car si on échoue, on atterrit au moins sur une étoile. Des étoiles, il n'en a assurément pas manqué, samedi dernier, au Centre de sports de glace à Fleurier. Les jeunes patineuses du club vallonnier ont passé leur « test étoile » pour valider les progrès effectués durant la saison qui s'achève. Et cela, ça n'a rien de bidon... Ont obtenu la

1^{re} étoile: Alice, Maïlysse, Courtney, Maliya et Nawell. Ont décroché leur 2^e étoile: Ynesse, Léonie, Nora, Elyana, Nawell. Ont agrippé leur 3^e étoile: Elisabeth, Malia, Lana, Chloé et Emmi. Ont subtilisé leur 4^e étoile: Tatiana, Atinéa et Elisabeth. Et ont trouvé leur 5^e étoile sur leur chemin: Roxane, Laura ainsi qu'Alyssa. Le CPA Val-de-Travers félicite ses membres pour leur travail et leur engagement.



Des sourires et des récompenses pour les patineuses vallonnaises.

VOLLEYBALL

Les « Kids » ont mûri pendant l'hiver

L'équipe des « Kids » du VBC Valtra s'est rendue au Locle, dimanche dernier, pour y livrer son quatrième et dernier tournoi de la saison. Les performances affichées à cette occasion ont permis au staff vallonnier de constater les beaux progrès réalisés tout au long de l'hiver. Les trois jeunes joueuses découvraient soit le volley soit ce mode de compétition et leur capacité d'adaptation est de bon augure pour l'avenir. Fidèle à sa ligne de conduite, le club souligne que « *lorsque l'évolution sportive s'accompagne de sourires et de moments chaleureux en équipe, c'est encore plus gratifiant. Nous soulignons l'investissement des joueuses ainsi que celui de leurs parents.* »

De quel bois sont-ils faits ?



De quel bois sont faits les trois artistes mis en valeur par l'espace culturel Bleu de Chine en ce mois de mars ? D'aucun ! Eh bien oui, le premier (José Aguirre) utilise du métal pour donner vie à son art. Le second (Laurent Pfister) profite de sa première exposition pour « isoler des détails » et poser la « loupe grossissante » de la photo pour

faire vivre les contrastes du monde. La troisième (Hella Dahaas) est décédée en 2006 et s'était illustrée par ses œuvres sculptées le plus souvent sur du métal. Silence et intimité avec son travail étaient ses maîtres-mots et elle aimait donner une résonance à ce que le monde ignorait, toutes ces choses qui sont là mais qu'on ne voit pas. KVA

COURSE À PIED

À Turin, sous la pluie

Samedi 9 mars. Il pleut des cordes à Turin et ils sont pourtant une vingtaine à piétiner d'impatience pour... courir 100 kilomètres. Cela doit être ça, ce qu'on appelle la motivation ! Malgré les conditions, c'est un Espagnol, Yvan Penalba Lopez, qui bouclera ce périple le premier en 6 h 54. Julia Fatton s'est, quant à elle, imposée chez les dames avec un chrono de 9 h 45. Son mari Christian a souffert de problèmes à un pied dès la « borne 40 » et il a terminé juste avant que l'horloge ne fasse un tour de cadran dans son entier (11 h 30, 1^{er} des plus de 51 ans). « *J'espérais passer sous les dix heures mais j'en ai trop bavé, niveau douleurs, pour y arriver. Il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. C'est aussi ça la motivation.* »

Plus de monde sur semi que sur 10 km

Près de 800 coureurs ont participé à la 29^e édition du semi-marathon du CEP Cortaillod, dimanche matin. Ce qui constitue la plus belle marque de la manifestation dont l'affluence approche les 600 habituellement. Les conditions météo particulièrement clémentes du premier trimestre 2024 expliquent certainement en partie ce chiffre. Beaucoup de coureurs et de coureuses ont rechaussé les baskets plus tôt que les autres années. Certains sont donc en avance sur le calendrier « normal » et peuvent se permettre d'allonger les distances. Pour preuve, près de 320 concurrents ont opté pour le 10 kilomètres alors qu'ils étaient plus de 400 pour le semi-marathon, dimanche.

Plusieurs Vallonniers avaient fait le déplacement et voici leurs résultats.

10 kilomètres (318 partants) : 1. Ivan Buonocore, Neuchâtel, 33'43 – 174. Silvana Ferrari, Couvet, 56'15 – 195. Maxime Jequier, Fleurier, 58'18 – 198. Céline Marques, Saint-Sulpice, 58'24. **21.1 kilomètres (407 partants) :** 1. Manuel Hügli, Laufen, 1 h 12 – 21. Yül Brenner, Fleurier, 1 h 20 – 125. Isabelle Racine, Fleurier, 1 h 34 – 180. Stéphane Pittet, Couvet, 1 h 40 – 233. Max Boegli, Couvet, 1 h 48 – 260. Loris Rigetti, Noiraigue, 1 h 52 – 285. Ismael Montandon, Boveresse, 2 h 13 – 407. Valérie Baumann, Noiraigue, 2 h 38.